

Auzeville-Tolosane

la lettre

Juin 2011 - n° 82

www.auzeville-tolosane.fr



Voyage des Aînés à Albi



6 à 8 Budget et perspectives financières

10 Logement étudiant

22 XX^e anniversaire du jumelage Broughton & Bretton

26 à 29 Sport : fin de saison



Magazine communal d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens...
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée.

Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- Les **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La **VIE ASSOCIATIVE** et le **MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.

Bulletin communal n° 82

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Bouchardy, M. et B. Boutaud,

M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, M. Valladon,

M. Raynaud, F.-R. et S. Valette, P. Villardry.

Iconographie / Crédit photo : Yves Lambœuf, Pierrette Villardry,

Service Animation, Nicole Reulet, M.-L. Boutaud.

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

■ Le mot du Maire	3
■ Les conseils municipaux en bref	4
■ Budget 2011	6
■ Perspectives financières	8
■ Travaux sur les voiries prévus à l'automne 2011 ..	9
■ Le logement étudiant à Auzeville	10
■ Quel nom pour une voie communale ?	11
■ Sports et loisirs : ça bouge !	12
■ Tchîn tchîn, santé	13
■ Atelier Mémoire	13
■ Voyage des Aînés	14
■ Week-end de rêve à Millau	15
■ Secteur enfance	16
■ À la rencontre des jeunes Saubenois	17
■ Ça bouge ! École Aimé Césaire	18
■ Exposition 2011 des jeunes artistes	20
■ L'appel du 18 juin... ..	20
■ L'agenda des événements	21

ASSOCIATIONS

■ 20 ^e anniversaire du jumelage B&B	22
■ Une belle soirée endiablée !	24
■ 2011 : encore une action des élèves d'Anabiotec ..	25
■ Les talents en herbe	25
■ Jardins de Jade à l'école du Tai Chi Chuan	26
■ Le viet vo dao thanh long à Auzeville	26
■ Du sabre pour tous	27
■ Le Roller	27
■ Tennis féminin : quelle épopée !	28
■ BLAC : la saison sportive touche à sa fin !	28
■ Raid INSA-INP : quel succès !	29

MAGAZINE

■ Mais où diable est-il ce Pont de Bois	30
■ Les nouvelles miellées au Lycée Agricole	31
■ Novembre prochain : tous au numérique	32
■ Un petit geste de solidarité	34

DIVERS

■ État civil	35
■ Pharmacies de garde	35



Le mot du Maire



Budget et projets

Au mois d'avril dernier le Conseil Municipal a voté le budget de la Commune.

Dans le contexte d'une nouvelle diminution de la dotation de l'État à la Commune - une dotation qui a diminué de 28 % depuis 3 ans - trois orientations majeures caractérisent ce budget :

- le maintien de la totalité des services publics communaux existants avec un gel des tarifs,
- un programme de travaux réduit,
- une augmentation des taux des impôts locaux limitée à 1,5 % pour la taxe d'habitation et 2,7 % pour le foncier bâti.

Le programme des travaux et investissements ne comporte que deux opérations d'ampleur :

- la construction de la nouvelle bibliothèque dans le quartier du Pont de Bois qui rentrera en service vraisemblablement en janvier prochain,
- les travaux sur le chemin de l'Église et de la Mairie qui commenceront en octobre pour s'achever en avril 2012.

En outre, on procédera à l'acquisition du terrain sur lequel ont été construits le groupe scolaire Aimé Césaire et la crèche « Le Petit Pont ».

La réalisation progressive du nouveau quartier du Pont de Bois se poursuivra avec le démarrage des travaux prévus sur le secteur de 24 000 m² qui longe l'ex RN 113.

Il s'agit de la construction de l'École Supérieure des Métiers Artistiques (ESMA) avec une résidence de 170 logements étudiants, du centre commercial comprenant une surface de vente alimentaire de 2000 m², des petits commerces de proximité et un bureau de poste, d'un immeuble de bureaux de 3 000 m² pour les entreprises du secteur tertiaire et de 5 résidences de 13 logements chacune. L'ouverture des commerces est prévue pour l'automne 2013.

François-Régis Valette

Conseils municipaux en bref

Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en conseil municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie www.auzeville-tolosane.fr

■ Conseil municipal du 16 février 2011

➤ Conséquences de la Loi sur la réforme des collectivités territoriales (information)

Cette loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales concerne les Régions, les Départements, les intercommunalités et les Communes.

Nous ne traiterons ici que de quelques points de la partie de la Loi qui porte sur les intercommunalités et les communes.

Les principales dispositions sont relatives à :

a) L'achèvement de la carte intercommunale

Les objectifs de la loi en la matière sont le rattachement des dernières communes isolées, la rationalisation du périmètre des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) existants et la suppression des syndicats obsolètes. Un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) sera élaboré par le préfet et une Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), composée d'élus locaux. Suite à la présentation du schéma à la CDCI, le préfet disposera de pouvoirs élargis entre la publication du SDCI le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} juin 2013. Le SDCI constituera la base légale des actes de rationalisation de l'intercommunalité.

b) L'élection des conseillers communautaires

Lors des prochaines élections municipales, en mars 2014, les Conseillers Communautaires seront élus au suffrage universel direct en même temps que les Conseillers Municipaux. Ils seront « fléchés » sur une liste qui se présentera à l'élection municipale. Un Conseiller Communautaire sera donc obligatoirement un Conseiller Municipal mais ne dépendra plus de son Conseil Municipal. Le scrutin de liste jusque là réservé aux communes de plus de 3 500 habitants sera vraisemblablement abaissé jusqu'aux communes de 500 habitants.

c) La représentation des communes au sein du conseil communautaire

La représentation des Communes est profondément modifiée. C'est ainsi que l'application de la Loi conduit à la réduction du nombre de Conseillers Communautaires à une soixantaine contre 127 à ce jour.

d) Les pôles métropolitains

Les pôles métropolitains ont vocation à renforcer la coopération entre les territoires urbains et périurbains. Ils regrouperont exclusivement des EPCI à fiscalité pro-

pre sans obligation de continuité territoriale et formant un ensemble de plus de 300 000 habitants comptant au moins un EPCI de plus de 150 000 habitants. Ils sont constitués en vue d'« actions d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique, écologique et éducatif, de promotion de l'innovation, d'organisation d'événements culturels, et de développement des infrastructures et des services de transport, afin d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire ».

e) Les métropoles

La loi prévoit par ailleurs la création d'une nouvelle structure pour les zones urbaines atteignant 500 000 habitants, la « métropole ». Cette métropole se substituera sur son territoire aux collectivités préexistantes (communes et communautés) et percevra la totalité de la fiscalité locale et des dotations de l'État sur son territoire, sauf la taxe foncière.

La métropole exerce de plein droit à l'intérieur de son périmètre, en lieu et place du département, les compétences suivantes :

- Transports scolaires ;
- Gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental, ainsi que de leurs dépendances et accessoires.

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention, la métropole pourra, sur son territoire, récupérer les compétences du Département et de la Région et les ressources financières correspondantes.

f) Les communes nouvelles

La loi prévoit la création de communes nouvelles. Une commune nouvelle peut être créée à la demande d'au moins les deux tiers des conseils municipaux des communes d'un même EPCI, à la condition qu'ils représentent plus des deux tiers de la population totale.

■ Conseil municipal du 23 mars 2011

➤ Charte du bibliothécaire volontaire

Le fonctionnement de la bibliothèque fait appel à du personnel professionnel et à des bénévoles.

Pour un fonctionnement harmonieux, il est souhaitable de définir les devoirs et obligations de chacun. Dans ce cadre, les bénévoles et le personnel titulaire ont mené une réflexion qui a abouti à une proposition de charte. Le Conseil Supérieur des Bibliothèques, fort de son expérience, propose une charte type qui énumère de façon synthétique les principes essentiels



de fonctionnement. Le conseil municipal décide d'adopter cette charte, pour la bibliothèque municipale d'Auzeville-Tolosane, avec la liste des onze bénévoles concernés (leurs devoirs et leurs droits vis-à-vis de la mairie). Ces deux documents permettraient d'engager réciproquement les bénévoles et la mairie par une signature conjointe.

► **Dénomination de la voie du lotissement**
« Les Coteaux de Pélude »

La voie du lotissement « les Coteaux de Pélude », en cours de construction sur la route de Mervilla se nommera Impasse PITORRE (voir article page 11).

■ **Conseil municipal du 4 avril 2011**

► **1^{re} modification simplifiée du PLU pour suppression de l'emplacement réservé n°14**

L'emplacement réservé n° 14, déjà inscrit dans le POS, a été maintenu dans le PLU en vue de la réalisation d'un équipement public ou espace culturel.

À ce jour, aucun projet n'a été étudié sur ce site. La commune souhaite donc supprimer cet emplacement réservé pour faire place à une opération mixte d'en-

viron 15 logements conformément aux préconisations du PLH du Sicoval (logements collectifs en accession à la propriété, logements locatifs sociaux et petits lots à bâtir).

La procédure de modification simple a été mise en œuvre. Le registre d'observations n'a reçu qu'une seule mention proposant l'installation d'une aire de jeux d'enfants. Vu le nombre d'équipements disponibles, cette observation n'a pas été retenue.

■ **Conseil municipal du 20 avril 2011**

► **Vote du budget et Fixation des taux d'imposition 2011 (voir page 6 à 8)**

► **Adhésion à l'Association « Villes Internet »**

L'association des Villes Internet a pour objet de coordonner le développement et l'animation d'un réseau des acteurs de l'Internet citoyen, et tout particulièrement des élus et agents des collectivités qui animent le territoire public. Elle est le réseau de tous ceux qui à l'échelle de la ville ou du village développent les usages éducatifs, sociaux, et politiques d'Internet.

Monique Lemort

8 mai, une date chargée d'émotion...

Cette année encore, le 66^e anniversaire de la signature de l'Armistice du 8 mai 1945, a donné lieu, devant le monument aux morts d'Auzeville, à un moment de recueillement, auquel assistait une foule nombreuse : les membres au grand complet de l'Association des anciens combattants, Monsieur le Maire et 7 conseillers accompagnés de leurs conjoints, le représentant de la Gendarmerie Nationale, le policier municipal et des familles auzevilloises en compagnie d'une dizaine d'enfants ainsi que la journaliste de « La Dépêche du midi ».

Après qu'aient été prononcés les discours d'usage et qu'aient retenti les hymnes, 2 enfants ont procédé avec application au dépôt d'une superbe gerbe sur le monument aux morts.

Un moment fort s'ensuivit avec la remise par Monsieur le Maire et le Président de l'Association, de la « Médaille de bronze pour activités et dévouement au service de UFAC » (Union Française des Anciens Combattants), à Gilberte Mazuel et Jean-Pierre Ramousset, tous deux anciens combattants, dont les faits de guerre ont été déjà reconnus, en témoignaient les nombreuses médailles qu'ils arboraient pour l'occasion. Ce moment d'émotion passé, l'invitation à lever un verre à la Mairie était lancée ! Après avoir trinqué dans une ambiance conviviale et sympathique, nous nous sommes quittés, sûrs de nous retrouver à la prochaine commémoration devant le monument aux morts pour faire perdurer notre devoir de mémoire !

Claudy Sichi



Budget

Depuis quelques années, un certain nombre de facteurs extérieurs nous ont amenés à relever le prix des prestations proposées aux Auzevillois, ainsi que les impôts et taxes :

- Hausses des prix des matières premières agroalimentaires pour la restauration
- Baisses des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des centres de loisirs
- Suppression des cours de maternelle et primaire le mercredi matin, compensés par de nouvelles heures d'accueil des centres de loisirs
- Hausses importantes des énergies : gasoil, gaz, électricité, ...

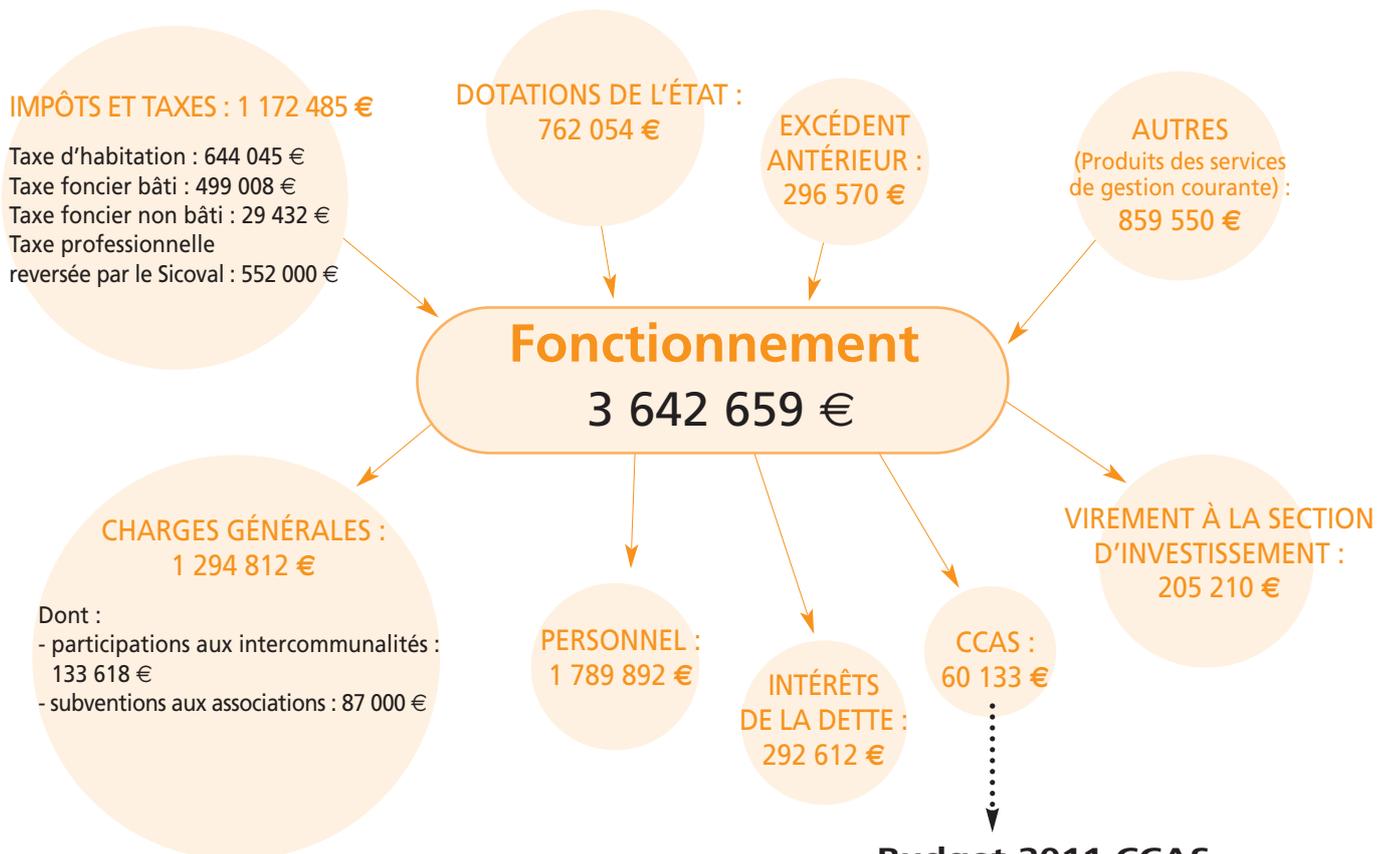
Conscients que ces charges supplémentaires pèsent sur les budgets des familles, nous avons mis en place des mesures très strictes visant à limiter les dépenses de fonctionnement et les investissements pour notre budget 2011.

Forts de ces mesures, nous avons pris la décision de maintenir le prix des services à leur niveau de 2010, et de limiter au maximum les impôts perçus par la municipalité : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti.

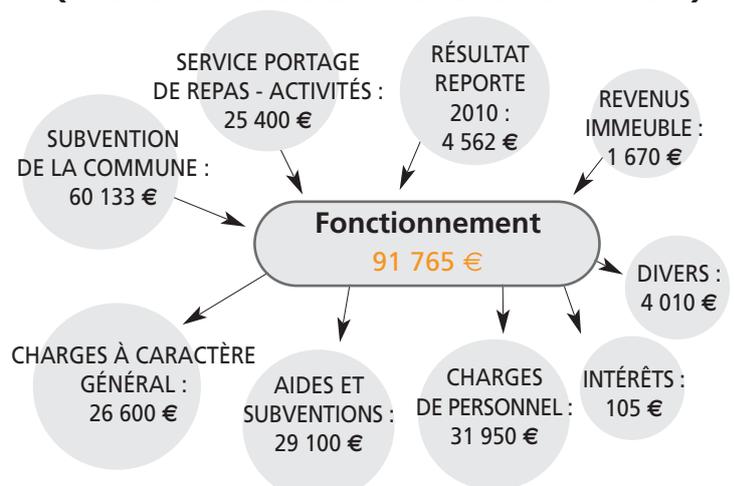
Budget 2011 : section de fonctionnement

RECETTES

DÉPENSES



Budget 2011 CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Principaux indicateurs 2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe d'habitation	11,56 %	11,81 %	11,95 %	13,26 %	13,92 %	14,13 %
Taxe foncière (bâti)	13,12 %	13,41 %	13,68 %	16,41 %	17,39 %	17,86 %
Taxe foncière (non bâti)	128,82 %	131,65 %	131,63 %	146,06 %	153,29 %	153,29 %

2011

Comment procédons nous pour préparer le budget ?

Dépenses de fonctionnement : plusieurs fois par an, en cours d'exercice, nous analysons chaque poste de dépenses, avec des mesures correctives si besoin et des remises en cause des habitudes de travail. Ce mode de fonctionnement nous permet de contenir le budget de fonctionnement, hors charges nouvelles comme le nouveau groupe scolaire du Pont de Bois.

Dépenses d'investissement : Chaque demande d'investissement est longuement étudiée, en mettant en regard son degré d'importance, son financement ainsi que les possibilités qui nous sont offertes, entre autre par la mutualisation avec les communes environnantes. Cette politique d'investissement nous permet de réaliser les travaux nécessaires à la vie de la commune, tout en limitant le recours aux emprunts.

Comme annoncé en 2008, dans notre programme « Auzeville en mouvement », notre choix porte très clairement sur les services à la personne pour vous permettre de profiter au maximum de notre cadre de vie.

Gérard Chauvet

Budget 2011 : section d'investissement



Détail des principaux nouveaux programmes

Objet	Montant (€)
Achat terrain	7 000.00
Divers matériels	12 260.00
Signalétique	6 000.00
Investissements Associations 2011	2 600.00
Matériels et mobiliers Bibliothèque	55 000.00
Travaux divers	13 000.00
Achat et travaux Bibliothèque	687 700.00
Achat terrain Groupe scolaire	424 952.00
Travaux Chemin de l'Eglise	100 000.00
Etudes Vestiaires/Services techniques	34 924.00
Raccordements Lotissements	5 917.00
Pool House	7 000.00
TOTAL	1 356 353.00

Programmes en cours

Les programmes en cours sont des investissements votés dans le budget 2010 et qui seront achevés en 2011.

• Equipements divers	38 944.19 €
• Travaux divers	53 068.07 €
TOTAL	92 012.26 €

Perspectives financières

La suppression de la taxe professionnelle : ses conséquences.

Le désengagement de l'État : ses conséquences.

Les perspectives pour notre commune.

■ La conséquence de la suppression de la taxe professionnelle :

- une considérable perte d'autonomie pour les collectivités territoriales
- une augmentation des impôts locaux pour les ménages

Nous vous avons beaucoup parlé de la suppression de la taxe professionnelle. Elle a constitué un profond bouleversement dans le financement des collectivités territoriales : communes, intercommunalités, départements et régions. Pour aller à l'essentiel les conséquences majeures de cette réforme sont les suivantes :

- la Région n'a plus aucune autonomie pour fixer le montant de ses ressources fiscales : elles dépendent entièrement de décisions de l'État ;
- le Département décide pour environ 15 % du montant de ses ressources fiscales. Tout le reste dépend de l'État.
- les intercommunalités comme le Sicoval fixent elles-mêmes, à travers les taux, les 2/3 du montant de leurs ressources fiscales ;
- les communes fixent, à travers les taux, la totalité de leurs ressources fiscales qui proviennent des impôts sur les ménages : taxe d'habitation (TH), taxe sur le Foncier Bâti (TFB) et taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB).

À la suite de la suppression de la taxe professionnelle les entreprises vont payer de nouvelles taxes. Mais le montant de ces dernières ne représentera, au mieux que les 2/3 du montant de la taxe professionnelle qu'elles payaient auparavant. Les ménages vont payer ce que ne paient plus les entreprises : cela entraîne et continuera à entraîner une augmentation forte des impôts locaux.

■ Le désengagement de l'État

Il se manifeste principalement de 3 façons :

- le gel des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour les 3 années : 2011, 2012 et 2013 ;
- le transfert de charges assurées jusque là par l'État vers les collectivités territoriales sans compensation financière de l'État
- la participation quasi obligatoire des collectivités territoriales au financement des grands programmes qui relèvent de la compétence exclusive de l'État.

Deux exemples

Le premier concerne les Lignes Grande Vitesse (LGV). Les collectivités territoriales doivent désormais financer, à parité avec l'État, les nouvelles LGV. C'est ainsi que le Sicoval est appelé à financer la construction des lignes LGV

Tours-Bordeaux et Bordeaux-Toulouse. Il en coûtera plus de 500 € pour chaque habitant du Sicoval.

Le deuxième concerne l'Université. Là aussi, désormais, les collectivités doivent financer les constructions universitaires avec l'État. La Région, le Département, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et le Sicoval vont participer au financement du plan de développement de l'Université toulousaine. Le Sicoval va apporter 2 millions d'euros.

■ Quelles perspectives pour notre commune ?

Le gel des dotations de l'État aux collectivités territoriales s'est traduit sur notre commune par une diminution considérable de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) que l'État nous verse tous les ans. C'est ainsi qu'entre 2008 et 2011 nous avons perdu comme le montre le tableau ci-dessous, 103 390 €.

Montant de la DGF

2008 : 370 024 €	2009 : 319 428 €
2010 : 278 958 €	2011 : 266 634 €

C'est une diminution du montant de notre DGF de 28 % depuis 2008.

Cela représente une augmentation des impôts locaux de 8,8 % pour simplement compenser cette perte de DGF. Alors que dans le même temps la population de notre commune et donc les besoins en services et équipements augmentaient de manière sensible avec notamment la construction du nouveau quartier du Pont de Bois.

Face à cette situation et à la décision à la fois de maintenir l'ensemble des services publics communaux et de ne pas endetter davantage la Commune nous avons dû arrêter une politique de gestion communale qui se caractérise par :

- une forte augmentation des impôts communaux notamment en 2009 ;
- le report de la réalisation d'un certain nombre de projets et programmes : les travaux du chemin de l'Église et de la Mairie ne commenceront qu'en octobre prochain avec 2 ans de retard ;
- la nouvelle bibliothèque municipale n'ouvrira ses portes qu'en décembre ou janvier prochain avec là aussi 2 ans de retard ; l'extension, indispensable, des ateliers municipaux n'est à ce jour pas programmée ; le programme de réfection des trottoirs entrepris depuis 10 ans est suspendu.

Par ailleurs le transfert envisagé d'un certain nombre de services au Sicoval comme les crèches, les centres de loisirs, les aides-ménagères à domicile... permettra de stabiliser les dépenses fortement croissantes que nous observons dans ces secteurs.

Enfin la mutualisation des équipements sportifs situés sur notre commune avec le Lycée, l'ENSAT et l'INRA et sous peu avec l'ENFA nous permet de satisfaire aux besoins sans avoir à financer la construction d'un nouveau gymnase dans les années à venir.

François-Régis Valette

Travaux sur les voiries

prévus à l'automne 2011

Les travaux d'urbanisation des voies situées chemin de l'église, entre le cabinet médical et la place du marché, devraient enfin démarrer au mois d'octobre prochain. Ils seront menés en même temps que les travaux prévus chemin de la Mairie et le carrefour du chemin Saint-Jean.

Les riverains, mais également tous les Auzevillois qui empruntent cet axe, attendent ces travaux depuis plusieurs années. Ce projet d'urbanisation qui concerne des voiries départementales, a obtenu les accords du Conseil Général. L'équipe municipale a décidé d'inscrire ce programme d'investissement au budget 2011, malgré les tensions budgétaires.

Outre le vieillissement des chaussées et des équipements, les problématiques principales justifiant ces travaux et les enjeux à atteindre, sont traduits dans la nature même des travaux prévus ; ils peuvent se résumer ainsi :

- Abaisser la vitesse de circulation sur un axe fréquenté, connaissant des « pics » aux heures de pointe par la modification des chaussées (dont les tracés, la réduction des largeurs...)
- Améliorer la sécurité des usagers de la route, des piétons, des riverains, en organisant des espaces dédiés à chacun et en respectant les obligations de mises aux normes
- Sécuriser, rendre convivial et restituer le secteur de la place de la mairie-vieille aux piétons, aux usagers des commerces, aux riverains, aux usagers des bâtiments et espaces publics (salle orange ; mairie-vieille ; marché ; tennis...)
- Organiser le stationnement
- Moderniser, remplacer et enfouir les réseaux : eau ; assainissement ; électricité, téléphone ; éclairage public

Les riverains ont été à plusieurs reprises consultés. Nous les remercions de leur participation active et assidue à l'élaboration de ce projet qui reflète globalement leurs souhaits et qui doit convenir à tous les Auzevillois.

Les membres des commissions travaux et environnement ont travaillé à cet aménagement, pour certains

depuis de longues années ; la concertation et la patience ont porté leurs fruits. Un grand merci à eux.

Le service « voiries et travaux communaux » du Sicoval assure une mission de maîtrise d'œuvre, et a conduit l'élaboration technique et financière du projet en concertation avec les élus et techniciens de la mairie. Nous les remercions d'avoir assisté à de nombreuses réunions dont des réunions publiques avec les riverains. Claude Lacaze, Yves Rouquet et Thierry Philippot nous ont apporté leur savoir-faire. Ils assureront également le suivi des travaux.

Corinne Stéfani, architecte-urbaniste au Sicoval, a apporté une touche technique, mais également architecturale afin que ces travaux ne se réduisent pas à des tranchées et la réfection des chaussées.

Les croquis sont de sa main et sa contribution a remis « l'usager-humain » à une place prépondérante dans un projet somme toute « de travaux très routiers ». Nous la remercions.

Les architectes des Bâtiments de France ont été consultés et nous ont apporté leurs préconisations, mais aussi leurs conseils pour mettre en valeur ces espaces publics localisé dans un secteur protégé. Nous les en remercions.

Dans un prochain numéro et dans le Téléx de rentrée, nous vous communiquerons des informations d'ordre technique, mais également les informations concernant l'organisation des travaux, les accès, la circulation pendant les travaux, le marché de plein vent, etc ...

Les plans, dossiers techniques et autres documents sont mis à disposition des Auzevillois à la mairie ; n'hésitez pas à venir les consulter. Les élus en charge des travaux peuvent répondre à vos questions.

Leurs coordonnées sont disponibles à la mairie.

Irène Tardieu / Guillaume Debeaurain

Aménagement du carrefour RD 79a et RD 79b - Variante 2



Avant



Après

Le logement étudiant

à Auzeville

Le problème du logement étudiant est récurrent, d'une façon générale dans notre pays, et tout particulièrement dans l'agglomération toulousaine où le nombre d'étudiants est très élevé. À la rentrée de septembre 2012, il y aura 726 logements étudiants dans notre commune.

■ Le public concerné

Tout jeune prolongeant des études au-delà du baccalauréat dans l'enseignement supérieur a le statut étudiant qu'il soit en stage thésard ou doctorant. Par contre, les apprentis pour la formation en alternance ou les personnels en formation professionnelle, initiale ou continue, ont le statut de salarié ou assimilé.

■ Le logement des étudiants

Diverses formules de résidences pour étudiant existent. Souvent elles ont eu accès à des aides spécifiques pour l'investissement et offrent des conditions particulières de gestion et de tarifs :

- les résidences des bailleurs sociaux : elles composent le parc public. L'ensemble de ces logements est conventionné et ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement. Une partie des logements est attribuée en priorité aux étudiants boursiers.
- les résidences privées conventionnées : elles ont fait l'objet d'un conventionnement avec l'État dans le cadre de leur financement. À ce titre, elles ouvrent droit à l'APL et les loyers demandés sont plafonnés.
- les résidences privées non conventionnées : fonctionnement comme le parc locatif privé et les loyers sont libres.

■ L'offre pour étudiants disponible à Auzeville

- **La résidence de Bordegrande*** est ouverte depuis 2007. **Une borde, en occitan, est une exploitation agricole* 250 studios de 19 m² reçoivent les élèves en classe préparatoire au Lycée agricole, les élèves du Lycée Agricole (LEGTA) préparant un BTS. Un gardien est logé sur place. La Résidence est gérée par Le Nouveau Logis Méridional.

- **Les résidences Agrion* et Agrostis**** situées à côté de l'ENSAT, de l'INRA et de nombreux laboratoires ont été ouvertes en 2008. **Un Agrion est une petite libellule bleue*
***L'Agrostis est une herbe vivace abondante dans les prés* 200 logements confortables y sont aménagés : T1, T1bis, T2, et T2 pour colocataires. En plus du logement, elles mettent à disposition des occupants diverses infra-

structures et des équipements collectifs à partager : salles d'activités sportives, de travail, laverie, salle audio visuelle... L'accès à ces résidences est sécurisé par portier électronique.

Ces 2 résidences reçoivent en priorité des étudiants boursiers qui proviennent majoritairement de l'ENSAT (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse), mais aussi d'autres établissements du voisinage, des doctorants de l'INRA, de l'Université, etc.

Des studios sont disponibles toute l'année, grâce à une rotation importante liée au calendrier des stages effectués par les étudiants ingénieurs.

Pour renseignements, s'adresser au représentant de Promologis sur place.

- **La résidence de l'ENFA** (Ecole Nationale de Formation Agronomique) est en cours de construction. La livraison est prévue au 1^{er} septembre. Elle comprendra 106 logements étudiant, dont la moitié est réservée aux boursiers : 90 T1 de 18 m², 13 T1bis de 29 m² et 3 T2 de 45 m². Les étudiants de l'ENFA sont prioritaires. La résidence sera gérée par Le Nouveau logis Méridional. Un gardien sera logé sur place.

- **La résidence de l'ESMA** (Ecole Supérieure des Métiers Artistiques) La construction de l'ESMA et d'une résidence étudiante de 170 logements dans le quartier du Pont de Bois va commencer dans les mois à venir. Leur ouverture est prévue en septembre 2012.





Cette nouvelle population s'intègre au village de plusieurs façons :

- soit les étudiants profitent des activités déjà en place : une quarantaine d'étudiants sont inscrits au Foyer rural et participent aux sections de Dessin, Théâtre, Badminton, Tennis, Judo, Gym et Technique vocale.

Au quartier du Pont de Bois

En bordure de la RD 913, le projet de **Zone commerciale** est arrêté, outre les commerces de proximité (16 lots) dont la liste précise n'est pas connue à ce jour, et la poste, c'est une moyenne surface (1 800 m² de vente) du groupe CASINO qui devrait s'installer. Ouverture prévue fin 2013.

À proximité, l'ESMA, École Supérieure des Métiers Artistiques, ouvrira ses portes fin 2012. Elle accueillera 600 étudiants, dont la plupart seront logés sur place, dans des bâtiments contigus à l'école.

Elle sera dotée d'une salle de conférence et projections d'une centaine de places, qui pourra être utilisée gracieusement par la commune.

Un ensemble de 65 logements complètera le projet. Un espace vert ouvert au public sera aménagé à proximité de l'allée Campferran.

Les permis de construire, suite à la présentation des projets de construction devant la commission d'urbanisme sont en cours d'étude par les services spécialisés du droit des sols du Sicoval.

En bordure du chemin de La petite métairie, le projet AMO de construction de 55 logements autour d'un espace vert de près de 2 000 m² est quasiment finalisé, après les dernières suggestions de la commission d'urbanisme.

Le permis de construire sera déposé au début de l'été. (voir maquette en Mairie)

À proximité du restaurant le Grand Vatel, un terrain, provisoirement immobilisé par les services départementaux d'archéologie qui y réalisaient des fouilles, vient de se libérer et permettra ainsi l'implantation d'activités liées aux Biotechnologies. (à suivre...)

Bernard Raynaud

Ils participent à certains tournois sportifs organisés dans la commune. Ils profitent aussi des infrastructures mutualisées entre Lycée, INRA, commune, etc... - soit les étudiants créent leurs manifestations qui sont ouvertes aux Auzevillois.

Le Bureau des Sports de l'ENSAT a organisé la Course de l'AGRO, et le raid INP-INSA dans notre commune et les communes voisines : manifestations très réussies. Un groupe d'étudiants de l'ENSAT a fait un voyage d'études en Amérique du Sud. Nous avons suivi leur voyage à travers une exposition de photos sur les traditions et l'agriculture de ces pays, et une conférence sur le développement rural sud-américain.

Le dynamisme étudiant est apprécié dans notre commune.

Pierrette Villardry

— Quel nom pour une — voie communale ?

La zone des coteaux d'Auzeville est divisée en plusieurs lieux dits aux périmètres plus ou moins définis. Ce sont : Blancas, Bourlès, Cagomara, Rossignol, Le Goutil, Lamalamaure, Combe d'Oly... L'origine de ces noms est incertaine et se perd dans la nuit des temps.

On ne peut avancer que des hypothèses sans guère de certitudes.

Respectant l'adage que « celui qui ignore son passé n'a pas d'âme », la municipalité, sans verser dans le passéisme tient à ce que ces noms perdurent et ne tombent pas dans l'oubli.

Ils représentent des champs de culture où ont pris peine, sans les moyens d'exploitation moderne, les générations antérieures.

Ainsi, l'impasse desservant les lots du lotissement « Les Coteaux de Pélude » prend le nom de PITORRE. Une famille Pitorre vivait à Auzeville dès le début du XIX^e siècle et des descendants habitent toujours dans notre village.

Cette humble famille habitait-elle ou travaillait-elle sur ces terres ? A-t-elle laissé son nom sur ces lieux ? On peut en avancer la possibilité.

D'autres rues ou lotissements ont, dans un passé proche maintenu les appellations d'origine de l'emplacement. Citons, parmi d'autres : La Mayrine, Moulin Armand, Saint Séverin, l'Ermitage, La Croix de Lamarque, Nègue Saumes, Rouinis, Le Goutil...

Ainsi, vivants auprès de ces noms anciens ou modernes comme Gosciny ou Césaire, les Auzevillois n'oublient pas le passé, vivent au présent et croient en l'avenir.

Alain Pradal

— Sports et loisirs : ça bouge ! —

La saison sportive 2010-2011 touche à sa fin. Un bon moment pour faire le point sur la politique sportive sur notre Commune...

Dans ce domaine, la Municipalité a fait le choix du dynamisme. **Un dynamisme porté par les associations**, véritables actrices de la vie sportive sur notre territoire. Que ce soit pour la culture ou pour le sport, le tissu associatif de notre Commune est **développé, structuré et engagé**. C'est là **une véritable richesse pour tous**. En effet, notre Commune évolue : elle grandit, se transforme et se développe. Tout le monde peut le constater. Pour que tous y vivent bien, pour préserver cette qualité de vie à laquelle nous tenons tous, il faut que l'ensemble des habitants - nouveaux et anciens - puissent trouver, localement, des activités qui puissent répondre à leurs attentes. Il faut aussi que chacun puisse trouver des lieux d'échanges avec les autres habitants du territoire et puisse participer à l'animation de la vie sportive de notre « grand » village.

Concrètement, **l'offre sportive sur la Commune est riche et diversifiée**. En plus des activités « historiques » (basket, gym, judo, foot, pétanque,...), d'autres activités ont vu le jour en début de saison passée : vo viet dao, escalade, escrime et gym du midi (*voir articles dans « vie des associations »*). De nouvelles activités arriveront sur notre commune la saison prochaine : hand-ball,... Il faut dire que nous disposons d'atouts majeurs : les installations sportives de nos nombreux partenaires que sont le Lycée Agricole, l'ADAS INRA, l'ENSAT et l'ENFA. La mutualisation de ces infrastructures a ouvert de nombreuses possibilités pour les associations sportives. **Les activités existantes ont pu se développer et de nouvelles pratiques ont pu s'implanter proposant, au global, une large offre de loisirs sportifs.**

Bien évidemment, ces associations ne sont pas réservées aux Auzevillois... De nombreux habitants des communes voisines y adhèrent et participent à leur fonctionnement. Les clubs de sport - notamment si

l'activité proposée est très spécifique - ne connaissent pas les frontières de la Commune... Mais ils participent fortement au dynamisme de cette dernière. **Une politique sportive coordonnée au niveau de l'intercommunité est, sans aucun doute, une nécessité pour harmoniser les pratiques des différentes municipalités et de leurs associations** en terme de tarification, de soutien financier, d'optimisation des équipements,... Dans cette attente, notre paysage associatif doit être géré certes avec rigueur mais aussi avec souplesse et compréhension des difficultés. Tous les responsables d'associations le disent aujourd'hui : crise du bénévolat, restrictions budgétaires, lourdeurs réglementaires, individualisme sont des mots (et des maux !) de plus en plus fréquents.

Nous avons besoin de nos associations pour faire bouger notre petite « ville ». Les associations ont besoin du support de la Municipalité pour survivre. Nous nous y employons - à la mesure de nos possibilités financières - notamment en optimisant l'utilisation des infrastructures et équipements sportifs de notre territoire. À ce titre, le Secteur Sports et Jeunesse du Service Animation de la Mairie œuvre pour le bon déploiement de cette politique par son soutien aux clubs, en s'assurant du bon fonctionnement opérationnel et en communiquant auprès de tous les Auzevillois.

En conclusion, dans un village en pleine mutation, **la politique des sports et de loisirs se doit d'être un contributeur important à la cohésion sociale de notre Commune. La diversité et le dynamisme de nos associations sportives - de la plus petite à la plus grande - sont une richesse pour la vie auzevilloise !**

Bonne fin de saison à tous. Bonne préparation de la suivante et merci à tous les responsables et les bénévoles (Auzevillois ou pas) qui participent au dynamisme sportif de notre Commune ! **Didier Bonhomme**
Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports



Tchin tchin, santé, les verres se sont levés

Ce vendredi 8 avril au sein de la Mairie, pour fêter en toute convivialité les départs en retraite bien méritée d'Arlette Bert et Nicole Bornarel.

Collègues et conseillers se pressaient pour trinquer avec les deux veinardes dont la jeunesse intacte et la bonne humeur laissent augurer d'une retraite riche et heureuse.

Fini le temps des alertes sonores programmées au petit matin, lorsqu'une journée de travail vous attendait... à présent, elles ne retentiront que si vous le souhaitez, signe de liberté !

Et puis, Arlette et Nicole, sachez qu'aujourd'hui, une femme commence à se sentir vieille quand ses enfants ont pris... leur retraite ! Ça vous laisse du

temps pour profiter à plein de la vôtre ! Enfin, n'écoutez pas les jaloux et rabat joie qui prétendent que la bonne santé persistante des retraités finira par tuer l'économie...

Bon vent à vous deux !

Claudy Sichi



Atelier Mémoire

Un lieu de réflexion, d'échanges et de meilleure connaissance de soi.

Dans le cadre de la prévention des effets du vieillissement cérébral, l'atelier mémoire s'est achevé jeudi 26 mai après 12 séances d'1h30 par semaine à la salle Tolosane.

14 personnes (mais seulement 3 hommes) ont ainsi participé à ce stage animé par Véronique Souhaut, psychologue spécialisée en gérontologie.

Il a démarré par une présentation approfondie de chaque candidat, suivi de tests d'évaluation avant d'affronter au fil des semaines la difficulté des exercices variés mobilisant les différentes fonctions intervenant dans la mémorisation (attention, concentration, organisation) sous l'œil attentif de M^{me} Souhaut bénéficiant d'une participation active de nos Seniors.

La convivialité, le dialogue et l'écoute ont été les moments forts de cet atelier apprécié par la plupart



des participants qui souhaitent renouveler cette activité. Satisfaits de cette première expérience, nous ne manquerons pas de poursuivre et de proposer d'autres ateliers.

Ne l'oublions pas, la mémoire peut s'entretenir et se développer tout au long de la vie.

Nicole Reulet

Voyage des aînés

du 11 juin 2011

Ce samedi 11 juin, bercés par le ronronnement du car tout neuf et bien confortable, nous partions en balade vers une destination où nos yeux allaient emprunter un chemin tracé par des artistes, plus libres et inspirés que jamais : Le Musée du Verre à Carmaux. Sous ses voûtes en pierre de taille et aux sous-sols au scintillement mystérieux, l'exposition « Corps de Verre » nous prodiguait dans l'espace et le temps un moment fragile, féérique et tout en émotion.

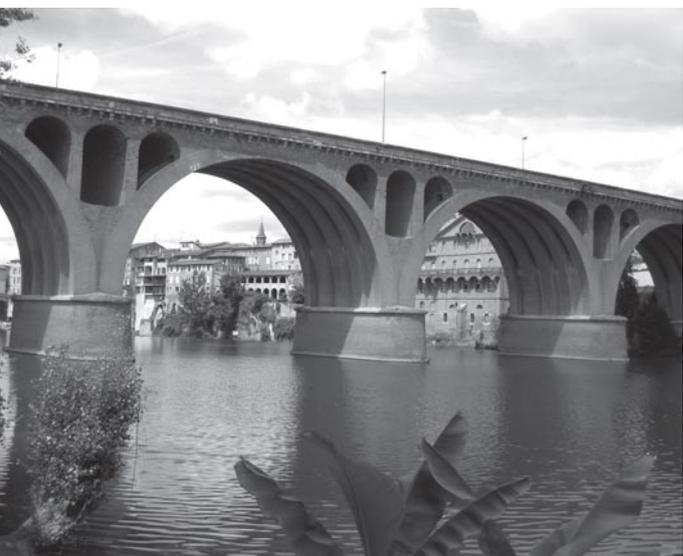
Puis, aux alentours de midi, le restaurant Le Robinson à Albi nous invitait avec son hospitalité raffinée à découvrir des plats délicats, dans un environnement loin de l'agitation de la ville.

Notre voyage se poursuit au Musée Lapérouse où un fervent narrateur nous conta l'aventure extraordinaire du brillant officier de marine Jean-François de Galaup de Lapérouse devenu le célèbre Lapérouse au XVIII^e siècle. L'âme de cet illustre navigateur règne dans ces murs où nous avons découvert divers objets retrouvés bien après son naufrage.

C'est toute une grande page de l'histoire maritime et une invitation aux mystères qui subsistent encore ! Notre après-midi à Albi s'est achevée aux pieds de la Cathédrale Sainte-Cécile, unique, puissante et harmonieuse.

À l'année prochaine !

Béline Boutaud



— Week-end de rêve à Millau —

13^e édition du Raid Nature des Collectivités Territoriales Trois gars, une fille taillés pour l'aventure nature !

Mélanie, Clément, Romain et Jacques Hervé avaient signé pour en « baver », mais aussi pour se mesurer en toute amitié !

Vendredi soir, les réjouissances commençaient par un pot d'accueil rapide afin de récupérer le road book - livre de route en français - et de découvrir le site majestueux qui accueillait l'épreuve. Dès potron-minet samedi matin, notre équipe est dans les starting blocks pour embarquer dans les canoës et poursuivre par un trail pédestre quelque peu vallonné. Le rythme est donné et ça ne va pas se faire tout seul !

L'après-midi, une petite descente en rappel pour digérer, enchaînée avec une traversée de rivière par tyrolienne à bras et filet horizontal qui les remet dans la course.

L'épreuve aérienne se profile avec pont, filet et via ferrata. Que du bonheur... pour ceux qui n'ont pas le vertige !

Et pour finir, tyrolienne géante et via ferrata car il faut bien rentrer.

On se ressource le samedi soir au marché de pays où nos concurrents se restaurent de stand en stand. Tout le monde n'assiste pas au concert car les courtes heures de la nuit ne seront pas de trop !

Dimanche matin, air-boat et rafting pour se réveiller à l'eau claire. Ici, l'équipe « s'arrache » littéralement et fait un bon score. Pour ce qui est du biathlon, ok pour

la course mais les cibles bougeaient trop pour assurer les tirs. Dommage !

L'après-midi, le VTT et la course d'orientation sous un soleil de plomb se font sentir dans les mollets. Mais, les quatre équipiers y croient et se soutiennent mutuellement.

En fin de journée, les résultats tombent. Ils n'ont pas démerité et ont porté haut les couleurs d'Auzeville, car terminer 28^e sur 81 équipes engagées, chapeau bas Madame, Messieurs !

Pour un week-end ensoleillé, il fût ensoleillé et de multiples et belles façons ! **Un agent administratif N. T.**



Secteur enfance

Pour résumer l'ensemble des projets et des activités menés par le Secteur Enfance pour le premier semestre 2011, une seule page de cette lettre n'est pas suffisante. Mais... Autant sur les Centres de loisirs Associés aux Ecole (CLAE), que sur les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), une dynamique importante s'oriente vers les objectifs suivants :

- Maintenir le lien :**
- entre les générations
 - entre les quartiers
 - entre les deux groupes scolaires
 - entre tous les partenaires...

Des sorties regroupant les aînés du village et des jardins d'Oly, où enfants et adultes ont pris plaisir à partager des instants conviviaux, forts en émotions. Petits des crèches et de l'Alsh se sont retrouvés au Safari Africain de Plaisance du Touch, pour découvrir les animaux du zoo. Les photos en témoignent



Valérie Régis, responsable du Secteur Enfance



À la rencontre des jeunes Saubenois

Secteur sports et jeunesse

Les habitants de Saubens ont pu être surpris de voir s'installer dans leur salle polyvalente un groupe de jeunes pendant une semaine, lors des vacances de printemps.

L'accueil de loisirs 11-17 ans organisait un échange avec la structure jeune de cette commune du Muretain et le moins que l'on puisse dire, c'est que la mayonnaise a pris !

Partis en VTT, bravant les intempéries, les jeunes Auzevillois ont fait connaissance avec les Saubenois à

travers différentes activités au cours de la semaine (Aqualudia, Karting, animations diverses...) mais c'est surtout les temps informels qui ont permis aux deux groupes de se rapprocher...

De retour sur la commune, les souhaits étaient clairement exprimés : quand est-ce qu'ils viennent ?

Nous pouvons maintenant répondre à cette question, nous les accueillerons en août à l'occasion du centre organisé par le secteur du 29 août au 2 septembre...

Clément Fraysse



Et le mercredi, tu fais quoi ?

Tous les mercredis scolaires de 16h à 18h, l'accueil de loisirs ouvre les portes de la salle Tolosane pour proposer des animations gratuites pour les jeunes entre 11 et 17 ans. Alors si tu veux participer aux ateliers cuisine, aux animations sportives, informatiques, mais également profiter librement de l'espace et du matériel à disposition, vient le mercredi de 16h à 18h à la salle Tolosane (en face de l'école Aimé Césaire).

Ça bouge !

École Aimé Césaire

Une semaine sans cartable à l'école Aimé Césaire

Pendant 3 jours, les élèves de CP et CE1/CE2 ont participé à une semaine sans cartable. Voici le programme.

Lundi 30 mai : nous avons fait des empreintes de loups et de louveteaux avec deux animatrices de la mairie, en utilisant de l'argile et du plâtre. Ensuite, nous avons observé une œuvre de Matisse « *Le loup* » que nous avons essayé de reproduire. Nous avons fait un jeu de piste sur des livres de loups à la BCD avec M^{me} Lanussol (bibliothécaire municipale). En classe, nous avons inventé l'histoire d'albums sans texte : *Le petit Chaperon Rouge* de Rascal pour les CP et *Loup noir* d'Antoine Guillopé pour les CE1/CE2.

Mardi 31 mai : une illustratrice Séverine Duchesne est venue présenter son travail. Avec elle, nous avons réalisé des toiles qui représentent nos pièces de théâtre. Nous avons d'abord peint des toiles puis nous les avons décorées avec des bouts de papiers, des boutons. Ce jour-là, nous avons aussi fabriqué du papier marbré.

Mercredi 1^{er} juin : M^{me} Lanussol est venue nous présenter le kamashibai, petit théâtre japonais et elle nous a conté 3 histoires. Nous avons commencé à préparer les couvertures de nos livres et nous avons dansé pour préparer le bal occitan. En fin de journée, les enfants de la maternelle sont venus voir notre spectacle de théâtre. C'était super !

Les CP et les CE1/CE2



Les loups en théâtre

Cette année, les classes de CP et CE1/CE2 de l'école Aimé Césaire ont participé à un projet de théâtre.

Nous avons écrit des pièces en groupe tout au long de l'année et nous avons été aidé par Ann Rocard. Puis on les a jouées devant toutes les classes et après devant les parents. Nous avons joué les pièces de théâtre dans des lieux différents de l'école.

Les pièces de théâtre sont :

Pour les CP : *Les affreux amis*, *Le banc de Noël*, *Le déjeuner de Loupa*, *Une faim de loup*.

Pour les CE1/CE2 : *Délivrons les princesses*, *Les cadeaux des loups*, *Carabistouille*, *Le loup gourmand*, *Une rencontre extraordinaire*, *L'arbre magique*.

Les ours

Le papa de Vincent est venu nous raconter la vie des ours. On a vu des empreintes d'ours. Il y a plusieurs sortes d'ours comme l'ours noir, l'ours lippu, l'ours brun, l'ours à lunettes, l'ours collier, l'ours polaire, le panda, l'ours à cocotier. Il nous a expliqué ce qu'ils mangeaient et où ils vivaient. Il nous a aussi montré des photos, nous avons même fait des jeux. Puis il a gonflé un ours pour nous montrer la taille réelle d'un ours...



Rencontre sportive des CE1/CE2

Le 17 mai, nous avons participé à une rencontre sportive où nous avons joué contre d'autres classes.

Nous avons 3 groupes :

- les loups-garous
- les loups terrifiants
- les loups y es-tu ?

On s'est entraîné au saut de haies et nous avons fait une course de relais, et du lancer de cerceau, la mare aux crocodiles, la thèque et le ballon chronomètre. Nous avons été très courageux, et fiers de nous. La rencontre sportive c'était super !





Exposition 2011 des jeunes artistes



Suite à l'exposition Auz'Arts sur l'Art Contemporain organisée en novembre 2010 à la Mairie d'Auzeville Tolosane, les jeunes, comme chaque année, ont travaillé à leur tour.

Lorsqu'ils ont exposé leurs œuvres, la Mairie avait organisé le vernissage auquel ont participé beaucoup de parents. Nous avons proposé aux artistes d'assister à cette présentation : trois d'entre eux - Pierre Fauret, Laurent Redoules et Jeanne Lacombe - ont pu venir, ce qui tombait bien car la plupart des œuvres des jeunes portait sur leurs propres travaux.

Merci à eux d'être venus encourager leurs « élèves » en quelque sorte. Nous félicitons, quant à nous, d'une part les enseignants qui ont pris du temps pour faciliter le travail des jeunes et d'autre part les « artistes en herbe » qui ont présenté des travaux de haute qualité. Ont ainsi participé les écoles de Deyme (au grand complet), le primaire de Goscinny (deux classes), la maternelle



de Goscinny (une classe), le primaire de Cézaire (une classe), le CES de Castanet (deux classes).

Cette année, plus de 500 jeunes ont découvert l'exposition des artistes. Souhaitons qu'il en vienne davantage en 2012 : nous proposerons à la Mairie d'agrandir ses locaux ! Merci de les avoir reçus, en tous cas.

L'association Rats d'Art remercie tous les participants, jeunes ou adultes, d'avoir « couru le risque » et donne rendez-vous pour la saison prochaine.

Association Rats d'Art

L'appel du 18 juin à la population auzevilloise a bien été entendu...

La fête de la Saint Jean, a pris cette année un « coup de jeune » en y associant la fête de la musique.

La manifestation préparée et mise en œuvre conjointement par la municipalité et le Foyer Rural René Lavergne visait à maintenir le côté traditionnel de la Fête de la St Jean en le modernisant par le biais de concerts en plein air de style « Fête de la musique », avec pour objectif de faire se rencontrer la population d'Auzeville issue des anciens quartiers et du nouveau quartier du Pont de bois. Près de 400 personnes de la plaine et des coteaux ont

participé à l'événement et apprécié l'éclectisme des musiques proposées : orchestre symphonique des jeunes de la Haute-Garonne et le Big band Cadet 31 (prestation offerte par le Conseil Général de la Haute-Garonne), groupes de reggae, folk et country, ukulélé et, au moment de l'apéritif offert par la municipalité, la prestation de « Loïc et Clément » jeunes du village (guitare électrique) et de la chorale du Foyer Rural d'Auzeville. Le traiteur présent sur les lieux a distribué en continu, plats garnis, sandwiches, desserts et boissons jusque tard dans la soirée ! Les enfants infatigables, venus en nombre accompagnés de leurs parents, ont glissé et sauté sans trêve sur de superbes structures gonflables installées à leur intention.

Cette soirée placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur s'est achevée en point d'orgue par le lancement d'un joli feu d'artifice !

La réussite de cette nouvelle formule nous encourage à la reproduire en 2012 en l'améliorant encore !

Claudy Sichi





Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur	Contact
Espace R. Lavergne	9 septembre 2011		Inscriptions FRRL	FRRL	05 61 75 69 41
Espace R. Lavergne	10 septembre 2011	9h-12h	Inscriptions FRRL	FRRL	05 61 75 69 41
Cour de l'Ecole RG	10 septembre 2011	9h-12h	Forum des associations	Mairie	05 61 73 76 84
Espace R. Lavergne	16 septembre 2011		Inscriptions FRRL	FRRL	05 61 75 69 41
Mairie	23 septembre au 3 octobre 2011	Horaires d'ouverture de la mairie	Exposition d'artistes auzevillois	Mairie	05 61 73 56 02
Monument aux morts	2 octobre 2011	11h	Dépôt de gerbe fête locale	Mairie-Anciens Combattants	05 61 73 56 02
Village	2 octobre 2011	9h-19h	Un Jour de fête	FRRL	05 61 75 69 41
 Village	2 octobre 2011	9h-19h	Compagnie de théâtre Pernette	FRRL	05 61 75 69 41
 Durante	8 octobre 2011	Soirée	Théâtre « Après la pluie » de Sergi BELBEL	3/4 du Monde	
 Durante	11 octobre 2011	Journée	Jazz sur son 31 spectacle scolaire	Mairie CG FDFR31	05 61 73 76 84
Durante	22 octobre 2011	Soirée	Théâtre « Et dire qu'on ne peut pas s'en passer » de Marcel Kervan	Sans 2 sous dessus	05 62 71 09 30
Durante	4 novembre 2011	20h30	Castagnade en chansons	Mairie	05 61 73 76 84
Monument aux morts	13 novembre 2011	11h	Dépôt de gerbe commémoration Armistice du 11 novembre 1918	Mairie-Anciens Combattants	05 61 73 56 02
Mairie	19 novembre au 4 décembre 2011	Tous les jours 9h-12h / 14h-18h sauf dimanches matins	Exposition d'Art Contemporain	Rats d'Art	05 61 76 78 40
Durante	20 novembre 2011	Journée	Loto de la Pétanque	ABA	06 22 94 84 69
Chemin del Prat	25 novembre 2011	16h-20h	Marché de Noël	Mairie	05 61 73 76 84
Salle Orange	26 novembre 2011	Soirée	Castagnade ABA	ABA	06 22 94 84 69
 Durante	7 décembre 2011	15h	Spectacle de Noël pour les enfants	Mairie	05 61 73 76 84

 Saison culturelle de la Durante

L'ensemble des manifestations reçoit le soutien logistique et/ou financier de la mairie.



Le 20^e anniversaire du jumelage d'Auzeville-Tolosane et de Broughton & Bretton au Pays de Galles

Cette année 2011 est une année exceptionnelle pour le jumelage d'Auzeville-Tolosane et de Broughton & Bretton, puisque c'est celle de son 20^e anniversaire et sa célébration a eu lieu le 3 mai dernier, à Broughton & Bretton.

Un groupe de seize membres français du jumelage, dont Monsieur le Maire, un adjoint et deux conseillers avaient choisi de faire le déplacement pour y assister. Ce fut l'occasion de retrouver nos amis Gallois, comme nous le faisons une fois l'an, tantôt à Auzeville, tantôt à Broughton & Bretton.

Comme à l'accoutumée, l'accueil a été des plus chaleureux. Nous avons pu, pendant quelques jours, du 28 avril au 6 mai, partager l'hospitalité des familles qui nous ont reçus, et en même temps apprécier les charmes de la région. De plus, comme notre arrivée coïncidait avec un événement important, le mariage du Prince William, il nous a été permis de nous rendre compte de l'attachement du peuple britannique envers la famille royale.

Notre séjour a commencé par une journée à Chester. En fait, Chester ne se situe pas au Pays de Galles mais en Angleterre, à quelques kilomètres de la frontière entre ces deux régions. C'est une ville typique très fréquentée et qui a beaucoup de charme avec ses maisons à colombages et ses « rows », galeries couvertes où l'on trouve de nombreuses boutiques anciennes et les grandes enseignes de magasins à la mode. Dans la soirée, le Community Council avait organisé une réception très réussie à Broughton, pour nous souhaiter la bienvenue.

Le lendemain, dimanche 1^{er} mai, un voyage à Llangollen était prévu. Llangollen est une jolie ville sur la Dee que franchit un pont du XIV^e siècle. Elle est célèbre pour son festival folklorique gallois annuel, l'International Music Eisteddfod qui attire plusieurs dizaines de milliers de personnes venues des quatre coins du globe. En dehors de ce festival, son attrait réside dans la nature sauvage qui l'entoure, et de ce fait, on y trouve beaucoup de randonneurs et d'adeptes du canoë.



Le château de la famille Gladstone à Hawarden



La bibliothèque St Deiniol créée par Sir William Ewart Gladstone

La ville s'est également fait connaître au XVIII^e siècle lorsque deux irlandaises honorables, charmées par Llangollen, s'y installèrent et prirent part à la vie de la communauté. Elles ont été célèbres pour le soutien qu'elles apportaient à des œuvres de charité et pour leur passion pour la littérature. De nombreuses personnalités leur rendaient visite comme Wellington, Walter Scott ou encore William Wordsworth. Leur demeure de Plas Newydd, que l'on peut visiter possède une décoration très élaborée y compris au niveau des murs dont certains sont en bois sculpté.

Cette journée a été l'occasion d'une promenade en bateau étroit depuis Wharf Hill sur le canal de Llangollen en traversant les 300 mètres du vertigineux aqueduc de Pontcysyllte construit entre 1795 et 1805 par Thomas Telford, ingénieur écossais auquel la Grande Bretagne doit bien de routes, ponts et canaux. Les narrow boats de 2,10 sur 20 m (7*70 pieds) servaient au transport du charbon. Actuellement, motorisés, fabriqués en série ils sont destinés au tourisme.

Plus de 7 000 animaux, 422 espèces animales nous attendaient le jour suivant au zoo de Chester, le plus grand zoo (160 ha) de Grande-Bretagne dans un lieu où se mêlent espaces naturels et faux rochers. Nous avons beaucoup marché... mais quel dépaysement !

Déjà le 3 mai... Ce jour-là, accompagnés par Noël Barnes, secrétaire de la mairie de Broughton et de celle d'Hawarden, nous avons visité les principaux sites et monuments d'Hawarden.

Cette petite ville du Flintshire est surtout connue pour sa fabuleuse bibliothèque : St Deiniol's Library, construite par William Ewart Gladstone, homme politique britannique, décédé en 1898 et qui fut quatre fois Premier Ministre sous la Reine Victoria. C'était un lecteur vorace, et



c'est vers la fin de sa vie qu'il fit construire cette magnifique bibliothèque, pour regrouper les 33 000 livres qu'il a rassemblés au cours de sa vie sur des sujets divers, tels que la théologie, l'histoire, la politique ou autre et pour permettre à qui le souhaite de les consulter. Pour la petite histoire, et de la bouche de Sir William Gladstone, arrière petit fils de William Ewart Gladstone qui nous a fait l'honneur de nous recevoir, c'est lui-même qui aurait emballé les livres dans sa demeure du château d'Hawarden et aidé par l'un de ses fils et d'un membre de son personnel, il les aurait transportés dans des brouettes jusqu'à la bibliothèque où il les aurait lui-même installés sur des étagères. La bibliothèque est ouverte à tous, des séminaires, des conférences y sont organisés et il est possible d'y séjourner en réservant une chambre et d'y prendre ses repas. Le même soir, un repas d'environ 70 personnes nous réunissait pour célébrer le 20^e anniversaire au Plas Hafod Country House Hotel de Mold, une élégante construction du XVIII^e siècle au cœur d'un magnifique jardin. Un délicieux repas avec des mets typiquement gallois et au début duquel nous avons pu écouter avec beaucoup de plaisir, la chorale des jeunes élèves de l'école primaire de Golytyn accompagnée à la guitare par Michael Probert, enseignant dans cette école et fils de Mary la secrétaire du jumelage gallois.

Plusieurs discours ont ponctué la soirée. Le représentant d'Airbus, Directeur des ressources humaines, nous a accueillis au repas qu'il nous offrait. La Maire de Broughton Sue Stevens (les élus sont Maire à tour de rôle pour un an) a fait un rapide historique du jumelage. Tim Hawes président du comité gallois nous a dit tout le bien qu'il pensait du jumelage.

Nous avons eu le plaisir d'écouter ces trois discours qu'ils ont prononcés dans les deux langues ! Leur ont répondu notre Maire François-Régis Valette et notre président du comité Bernard Saboureau dans un anglais parfait ! Il ne faut pas oublier le discours du pasteur anglican de Broughton.

Le mercredi, journée en famille, certains ont fait de la randonnée ou du shopping à Chester, d'autres ont visité des jardins botaniques. Le soir nous étions invités au restaurant d'une ferme avec un grand choix de produits du terroir à la vente. A la demande de nos amis, un cuisinier réputé nous a fait une démonstration de dessert à base de « Bara Brith », le gâteau gallois.



Pendant l'échange des cadeaux entre M. Valette, Maire d'Auzeville, et Sue Stevens, Maire de Broughton en présence de Bernard Saboureau, président du comité de jumelage et de Mark Stewart, représentant la société Airbus.

Le dernier jour, à Llandudno, ville côtière, nous prenons le train à crémaillère pour monter à 200 mètres au-dessus de la mer d'Irlande et visiter la mine de cuivre datée de l'âge du bronze. On évalue à 1 700 tonnes le cuivre produit ! Pour notre dernier soir, après un « fish and chips » dans une salle de l'Eglise de Broughton, Bill et Charles ont accompagné nos chants à la guitare, clôturant ainsi joyeusement notre séjour.

Mais nous n'avons pas dit un mot sur la météo durant cette semaine ! Il est dit qu'il pleut très souvent en Grande Bretagne, eh bien, en ce qui nous concerne, nous sommes arrivés avec le soleil, nous avons visité sous le soleil, mis à part le dernier après-midi et nous sommes repartis avec lui, que demander de mieux ?

Un seul regret toutefois, celui de n'avoir pu voyager tous ensemble, mais avec des départs échelonnés, aussi bien à l'aller qu'au retour.

Un grand merci de la part du comité de jumelage d'Auzeville à tous les Gallois qui ont organisé notre séjour ainsi que les festivités de ce 20^e anniversaire.

Nous rappelons à tous les Auzevillois qui le souhaitent qu'ils peuvent venir nous rejoindre à ce comité. Pour de plus amples renseignements, il leur suffit de s'adresser à la Mairie.

Jacqueline Carpuat et Anne-Marie Haudecoeur



Une partie du groupe d'Auzevillois au cours du séjour

Bernard Carpuat, participait au voyage, il nous livre ici ses impressions :

J'ai aimé :

Un peu : le matraquage médiatique du mariage princier avec au moins six baisers sur les écrans.

Beaucoup : l'hospitalité, la bonne ambiance, la parfaite organisation du séjour. Les chapeaux des dames lors de notre Garden Party, plus beaux que certains à Westminster.

Passionnément : la générosité sans limite de notre hôte qui n'a pas hésité à me prêter son pantalon pour être plus « habillé » pour le repas officiel ! Pipa la sœur de la princesse !

Pas du tout : notre arrivée et notre départ en ordre dispersé comme un troupeau de chèvres !

Bernard Carpuat



Une belle soirée endiablée !



Le Foyer Rural René Lavergne a organisé à la salle de la Durante, une très intéressante soirée avec le groupe « *Vocal Colors* » qui est venu donner un concert Gospel, cette version religieuse des negrospirituals nés aux États-Unis dans les communautés noires des états producteurs de coton.

Ce groupe, composé ce soir-là de 7 chanteurs accompagnés par un pianiste, a fait preuve d'un dynamisme entraînant et d'une technique vocale irréprochable. Leur répertoire, très varié, comprenait de grands classiques tel que le bien connu « *Amazing grace* » popularisé autrefois par Joan Baez, mais aussi des compositions plus modernes ainsi que des arrangements de leur cru au rythme endiablé, et même parfois surprenant.

L'assistance, des connaisseurs sans doute, a vibré à leur unisson et est repartie enchantée de cette soirée.

Jean-Pierre Chaumont





2011 : encore une action des élèves d'Anabiotec du Lycée Agricole d'Auzeville pour l'Argentine

Le PIC (Projet d'Initiative et Communication) s'est déroulé durant l'année scolaire 2011.

Ce projet mené par 10 élèves d'Anabiotec du lycée d'Auzeville consistait à organiser une soirée d'aide humanitaire pour l'association Corredor Verde, au mois de décembre 2010 et à vendre les photos prises durant cette soirée.

Le montant de cette action a été remis aux responsables de l'Association, fin mai et s'élève à 167 euros. Cet argent servira à financer une partie du matériel scolaire des 275 enfants des 3 écoles aidées, ou à payer les bourses annuelles de deux élèves de familles très pauvres de l'EFA (Ecole Familiale Agricole) de San Pedro. Merci à tous ces jeunes pour leur engagement humanitaire. Ils ont également participé, avec bonne



humeur et enthousiasme, aux différents marchés de Noël.

**Le bureau de l'Association
Corredor Verde, Misiones**

Les talents en herbe

Tous les jeunes réalisateurs étaient là pour présenter leurs films ce 27 mai 2011, soirée organisée par l'association Rémi.

Certes ils s'attendaient à un public auzevillois nombreux, hélas ce ne fut pas le cas, même la jeunesse auzevilloise brillait par son absence, bien sûr ce soir là il y avait la retransmission d'un match de rugby et pas des moindres : Toulouse-Clermont avec à la clé un 18^e Brénus ! Bien obligés de constater que le sport prend toujours le pas sur le culturel !



Nous, pour cette soirée nous n'avions ni Palme d'Or, ni Oscar, ni César à remporter, seulement une rencontre conviviale et cordiale dans le but d'encourager cette jeunesse porteuse d'imagination créatrice ; heureusement qu'une trentaine de copains étaient là pour la soutenir ! Il y avait aussi, disons-le, quelques vaillants fidèles parmi nos amis d'Auzeville : une douzaine de personnes ! Pourtant les films présentés débordaient étonnamment d'idées.

Dans la première partie de soirée, comme prévu, nous avons montré trois Clips vidéos sur le cinéma professionnel dont des images sur la 3D (soit disant l'avenir du cinéma) ! Mais cela n'était qu'un aparté puisque le thème principal concernait la présentation des films réalisés par les jeunes étudiants en audiovisuel, surprenant le spectateur par l'esprit d'invention, la qualité des cadrages ainsi que les scénarios bien ficelés, d'autant plus que ces productions ont été créées pour leur examen du bac ! (Notons la présence d'une équipe de cinéastes auzevillois)

On ne peut que féliciter cette jeunesse éclairée qui montre sa passion du cinéma et qui rêve d'entrer dans cette grande famille de l'image. Répétons ce slogan cher à l'association Rémi : « *La part du rêve* ». En effet sans le rêve, l'artiste ne peut créer.

Bonne chance à vous les jeunes réalisateurs, l'avenir est devant vous. Merci de votre belle prestation !

Michel Louis Boutaud



Jardins de Jade à l'école du Tai Chi Chuan...



Durant l'année 2010-2011, les Jardins de Jade ont accueilli leurs adhérents les lundi, mercredi et jeudi à la salle pluri-activités de l'école Aimé Césaire, et les vendredi et samedi à la MJC des Demoiselles, pour des séances de 1h30 animées par Marie Schuster et Michèle van Hirscl : relaxation et qi gong d'abord, puis travail technique (séquences spécifiques, aspects martiaux, tui shou, xing yi, etc.) et enfin travail de la « forme » yang du tai chi chuan.

Les Jardins de jade ont également organisé des stages le dimanche à l'école Aimé Césaire, avec au programme des ateliers thématiques de qi gong et de tai chi chuan et des séances de techniques de détente.

Enfin, les adhérents se réunissent une fois par trimestre le samedi matin à la MJC pour une séance « longue » de trois heures suivie d'un repas en commun.

Jean-Pierre Chrétien

Le viet vo dao thanh long à Auzeville



■ Qu'est-ce que c'est ?

Le Viet Vo Dao Thanh Long est un art martial vietnamien. Il conjugue sport, entretien physique, self-défense, avec une philosophie et un esprit martial. Imprégné de la tradition vietnamienne, l'enseignement tient à rester authentique.

« Viet Vo Dao » est un terme générique qui signifie art martial vietnamien. « Thanh Long » signifie « Dragon Vert », le nom du style pratiqué.

■ Perpétuer un art martial...

L'enseignante est la fille cadette de Maître NGUYEN DAN PHU, aujourd'hui disparu, fondateur du Viet Vo Dao style Thanh Long, co-fondateur de la première fédération française de Viet Vo Dao en 1973. Accompagnée de son époux, tous deux diplômés de la FFKDA, ils dispensent un cours dynamique dans le respect des traditions. Bénévoles, l'unique motivation est la passion et la volonté de perpétuer cet art martial.

Le club Auzevillois

Le club d'Auzeville, est ouvert depuis septembre 2010. Outre l'apprentissage de techniques de défense et de contre-attaque, des rudiments du maniement d'armes traditionnelles et d'enchaînements aussi esthétiques que redoutables, les pratiquants ont surtout apprécié la convivialité et l'esprit de camaraderie qui règne au sein du club.

Voici comment se déroule un cours : il débute par un salut traditionnel, permettant à chacun de mettre de

côté leur journée éprouvante afin se plonger dans l'art martial. Vient ensuite l'échauffement, articulaire, puis tonique, intégrant déjà des mouvements propres au Viet Vo Dao. Après le travail des positions, des endurcissements, de quelques coups de pieds, on passe aux techniques en deux par deux,



www.vietvodao-thanhlong.fr

pour ensuite terminer par l'apprentissage de quelques mouvements d'un enchaînement ou du maniement d'armes. Enfin, afin de favoriser un retour au calme, la dernière phase du cours est centrée sur des exercices respiratoires et quelques minutes de méditation pour rentrer chez soi, serein, heureux d'avoir fait travailler aussi bien le corps que l'esprit. Les élèves du club ont la possibilité de participer à divers stages et de rencontrer les maîtres du Viet Vo Dao Thanh Long.

Un parcours adapté à chacun

Important : aucune prédisposition particulière n'est nécessaire. Cette année, les pratiquants l'ont bien compris, ils ont construit un club intergénérationnel, allant de 13 à 54 ans.

Chacun avance à son propre rythme, l'important étant qu'il s'épanouisse personnellement dans l'art martial.

Le plus simple est encore d'essayer !

La première semaine de cours est gratuite !

Rendez-vous est pris pour la rentrée.

Venez nous rejoindre !

Abdelhafid Chrfi



Du sabre pour tous

Connaissez-vous le sabre ?

Souvenez-vous, c'était à Athènes en 2004 et quatre jeunes sabreurs nous ont tous fait vibrer en remportant la finale des JO. Le sabre est une des trois armes de l'escrime moderne, sport qui rapporte depuis longtemps le plus de médailles à la France. Mais le sabre c'est aussi un sport très ludique et accessible dès l'âge de sept ans. SABRE31 est un tout nouveau club créé en septembre 2010 suite à la décision de l'USR Escrime (Ramonville) d'arrêter son activité sabre. Très vite, un petit groupe de tireurs et de parents ont recréé une structure autour de leur entraîneur de toujours : Fabrice Ginocchio.

Localisé à Auzeville dans le gymnase de l'ENFA, SABRE31 dédié entièrement au sabre a rapidement séduit d'autres tireurs de la région dont certains très connus n'avaient pas pratiqué depuis... les JO d'Athènes !

En effet, Damien Touya, médaille d'or à ces jeux olympiques, champion du Monde et champion d'Europe est maintenant licencié à SABRE31. De même c'est Cécile Argiolas, championne de France, championne d'Europe et championne du Monde par équipe qui donne maintenant des leçons à des débutants ébahis aux côtés de Fabrice Ginocchio.

Et c'est bien ça l'esprit de SABRE31 : de la compétition de haut niveau et toutes les aides pour réussir pour ceux qui le souhaitent, une attention particulière aux débutants (dès 7 ans) qui seront les champions ou les amateurs heureux de demain et de l'escrime loisir à la fois sérieuse et détendue pour ceux qui préfèrent une pratique plus calme de ce sport. C'est dans ce contexte que s'est passée la saison 2010-2011. Elle fut belle et prometteuse !

D'abord pour les résultats : de nombreux tireurs filles et garçons qualifiés pour les Championnat de France, Céline Noel championne de Ligue Midi-Pyrénées en minime, les seniors champion de Ligue et de Zone Sud-Ouest en N3, Charlotte Suchet dans le groupe France et plusieurs fois qualifiée pour des manches de Coupe du Monde, le groupe poussins, pupilles et benjamins 2^e du tournoi Mathieu Arilla, de nombreux podiums pour ces petits dans le circuit régional... Ensuite, pour l'esprit du club : l'exemple le plus marquant étant le tournoi Mathieu Arilla organisé le 4 Juin à Auzeville ; une grande réussite de l'avis de tous que ce soit pour l'initiation gratuite ou le tournoi. Les plus jeunes sont accueillis les lundi et mercredi de 18h30 à 20h15, les plus expérimentés et les adultes les lundi et mercredi de 20h15 à 22h15. Enfin, un entraînement spécifique est organisé pour les jeunes compétiteurs le vendredi de 19h15 à 21h30.

Alors, profitez d'une telle occasion et venez nombreux découvrir l'escrime !

Lionel Suchet

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le blog de SABRE31 : <http://lsabre31.over-blog.com/>



Hugues Peglion (entraîneur) & Jeanne Maisongrande

Le Roller

Présent à Auzeville-Tolosane depuis 2 ans, le Roller Club Toulousain (RCT), affilié à la Fédération Française de Roller Skating (FFRS) a proposé cette année encore des séances d'initiation et de perfectionnement au patinage.

La nouveauté de la saison a été l'introduction d'une nouvelle discipline : le Roller Acrobatique (Slalom figure et Saut).

Un bilan très positif

Sur cette saison, chacun a pu y trouver son compte.

Les enfants désireux de s'initier aux bases du patinage ont pu progresser avec l'acquisition des techniques de base enseignées sous forme d'activités ludiques.

Des adultes ont découvert ou redécouvert le plaisir du patinage par la pratique d'exercices adaptés. Nous pouvons aussi retenir de cette saison, la médaille d'argent obtenue par l'Auzevilloise Jeanne Maisongrande au championnat Roller Acrobatique Grand Sud-Ouest de Colomiers, catégorie poussine.

Saison 2011 /2012

Les activités Initiation, Perfectionnement et Roller Acrobatique seront de nouveau proposées les samedis matins à l'Espace René Lavergne, aux enfants et aux adultes.

Blandino Lopes, Président du Roller Club Toulousain
(RollerClubToulousain@orange.fr / 06 15 49 54 37)



Tennis féminin : quelle épopée !

Est-ce l'effet de l'accès aux nouvelles installations sportives du Lycée Agricole qui a été décisif ? En tous les cas, l'équipe de tennis féminin en a profité pour accrocher, dès sa première année d'inscription, le Challenge André Laffont 2011.

Des entraînements tous les 15 jours environ, un encadrement formidable, une ambiance chaleureuse, de la motivation et quelques coups de raquettes plus tard, la victoire est là !

Une première qualification en poule après quatre matchs par équipe nous a ouvert les portes de la demi-finale brillamment remportée sur nos terres auzevilloises contre l'équipe de Larra, devant quelques vaillants supporters.

La finale nous attendait donc et il a fallu aller défier l'équipe de Labarthe de Rivière sur ses terres commingeoises. Handicapée par des absences sur blessure, l'équipe a su tout de même arracher la victoire à l'issue d'un double décisif.

Félicitations à toutes les joueuses, à l'entraîneur (Marc Sanon) et à tous les dirigeants du club de tennis ayant contribué à cette belle aventure

L'équipe féminine de tennis



*Debout de gauche à droite : Nathalie Delga, Agnès Grabias, Cécile Barbier, Claire Duport, Marc Delezenne (Dirigeant).
Assises de gauche à droite : Aurélie Sanchez, Sandrine Morel (Capitaine), Sophie Castellan.*

BLAC : la saison sportive touche à sa fin !

Les équipes du BLAC ont fièrement représenté le club tout au long de la saison.

Ce travail des entraîneurs, les progrès, la motivation et l'application des joueurs étaient au rendez-vous, permettant ainsi aux différentes équipes de figurer en bonnes places dans les championnats départementaux et régionaux.

Les mini-poussins ont fait une excellente saison et se sont distingués dans le tournoi régional de mini basket par leur qualité de jeu sur le terrain, leur motivation et leur comportement exemplaire. Un grand merci à eux, à Becaye, leur entraîneur et à Richard, l'entraîneur adjoint.

Les benjamins et les cadettes ont évolué en championnat départemental.

Les cadets, minimes filles et benjamines ont participé au championnat régional de niveau 1.

Les seniors filles ratent de peu la montée en région (d'ailleurs cette équipe recrute des joueuses pour viser la montée la saison prochaine !) et les seniors garçons finissent en milieu de tableau après une saison satis-



faisante et prometteuse pour ce groupe qui s'est fortement renouvelé cette saison.

Le club comporte également une équipe loisir homme et une équipe loisir femme.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous souhaitez venir pratiquer le basket en loisir vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à rejoindre l'une des équipes du BLAC pour la saison prochaine.

Venez faire un essai ! Renseignements auprès de M^{lle} GASSET (nathalie.gasset@wanadoo.fr/06 87 52 96 46)

**Site internet du club : <http://blac.magix.net/website>
Marie-Joëlle Menue**



Raid INSA-INP : quel succès !

Pour sa deuxième édition le Raid INSA-INP a de nouveau fait l'unanimité. Ses 340 participants ont pris le départ samedi 2 avril depuis l'Espace René Lavergne à Auzeville-Tolosane pour un raid de 60 km sur les coteaux toulousains.

Le parcours se voulait ludique, mais appréciable pour des raiders aguerris, avec ses 40 km de VTT, ses 6 km de canoë sur l'Ariège, ses 7 km de trail, sa course d'orientation d'environ 7 km et son épreuve surprise de tir à la carabine laser ! La « CO mémoire », pendant laquelle les concurrents ont dû mémoriser le parcours pour aller d'une balise à l'autre, était une originalité supplémentaire.

Le succès de la première édition, ainsi que l'efficace travail de communication effectué par l'équipe organisatrice au sein des grandes écoles et universités toulousaines mais aussi avec le domaine professionnel et même l'étranger, explique la vitesse avec laquelle les 300 places, initialement disponibles, se sont arrachées. En effet, elles avaient toutes disparues seulement 15 jours après l'ouverture des inscriptions. Quarante places supplémentaires ont finalement été ajoutées aux vues de la très forte demande des participants.

La confiance, indispensable à l'organisation de tout événement d'une telle ampleur, accordée par les entreprises partenaires du raid INSA-INP (à savoir : SOPRA, LCL, GA, Running, CSTM, Proassur, le Sicoval, la Mairie d'Auzeville et bien entendu l'INSA et l'INPT) est également responsable de cet immense succès, puisqu'ils ont donné à l'équipe étudiante organisatrice les moyens nécessaires pour réaliser leur magnifique objectif et pour véhiculer leur vision de « l'esprit du raid ».

De nombreux participants et spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir, grâce à cette belle manifestation, les paysages et la nature florissante en ce début de printemps des alentours de notre belle cité rose.

Parmi tous les sportifs qui ont pris le départ de cette compétition on pouvait compter des équipes d'amateurs de découverte et de convivialité et des équipes de très haut niveau. Le jour J était en outre éclairé par les « étoiles » de l'Europe ! Ce samedi 2 avril 2011, une multitude de langues étaient parlées sur les coteaux toulousains. L'ouverture internationale est un point auquel les organisateurs ont toujours accordé beaucoup d'importance. Cette mixité ainsi planifiée par l'équipe du raid INSA-INP 2011 ajoute du charme à cette aventure.

Les partenaires du Raid INSA-INP ont également fièrement défendu leurs couleurs en y participant aux côtés de tous les étudiants présents. Ceci a permis de relayer cet intense défi sportif par un échange convivial étudiants-professionnels lors du repas et de la soirée les regroupant autour d'une table et d'un verre.

Les valeurs sportives très fortes que l'organisation a à cœur de transmettre ont aussi été des facteurs de rapprochement.

Toute l'équipe du raid INSA-INP, fière de son accomplissement, invite d'ores et déjà les écoles et les entreprises à l'édition 2012 qui réservera encore bien plus de surprises et d'émotions !

Guillaume Hecquet



Mais où diable est-il ce Pont de Bois ?

Le quartier du Pont de Bois a ainsi été nommé en empruntant aux désignations du cadastre dont certaines figurait déjà au cadastre de 1808 dit « cadastre Napoléon ».

Ville Tarn, La Lacade ou La Vignasse auraient pu être choisis mais c'est Pont de Bois qui a été retenu. Pont de Bois, c'est le nom d'un chemin qui a été un peu malmené depuis l'implantation de l'exploitation expérimentale du Lycée Agricole et avec la recomposition du paysage due à l'implantation du quartier mais dont la continuité, comme itinéraire de promenade, reste assurée jusqu'au canal.

Sur le cadastre Napoléon, le chemin du Pont de Bois s'embranche sur la « Grande Route de Toulouse à Narbonne » (RD813¹) en face du chemin du Moulin Armand et parcourt la plaine vers l'Hers, jusqu'un peu après la ferme de Magenti. Dans les divers plans consultables, ce chemin (tracé brun sur le plan ci-dessous) est interrompu par le canal. Plus précisément, en rive gauche il s'arrête en impasse sur l'emprise du domaine du canal² alors qu'en rive droite il est relié au chemin de halage. Plus près de la période du chantier de construction du canal, la carte Cassini (levés topographiques de 1756 à 1789) mentionne le canal mais sa précision et son échelle n'apportent aucune indication utile à propos de ce chemin.

■ Qu'en conclure ?

Le chemin devait certainement exister avant le creusement du canal (1671) et son itinéraire aurait pu être simplement interrompu par le canal. Mais, à l'époque comme aujourd'hui lors de la construction des autoroutes, toutes les continuités interrompues par l'ouvrage étaient-elles restaurées ? Si celle-là l'avait été, ça aurait été en dur, avec les matériaux utilisés dans le secteur, pas en bois. Dans le sud Toulousain et le Lauragais, ils sont en brique avec cette forme en dos d'âne bien caractéristique. Alors c'est quoi ce pont de bois ?



- Une passerelle de bois qui aurait ensuite été jetée sur le canal pour recréer la continuité oubliée par Riquet et restaurer l'accès à Magenti ? En cherchant un peu je n'ai rien trouvé de cette nature.
- Un franchissement de l'Hers ? Non, il n'y en a jamais eu entre celui de la route reliant Castanet à Labège et celui du secteur du Palays ; et de toutes façons, le chemin n'atteint pas l'Hers.
- Un franchissement du ruisseau de La Forgue ? Le ruisseau de La Forgue, maintenant presque entièrement busé est celui qui descendant du village arrive au contre-canal. Il rejoint un ruisseau venant de Ramonville et, après passage en siphon sous le canal, constitue le ruisseau de Cinquante. Le ruisseau de La Forgue et le chemin se croisent obligatoirement. Le Pont de Bois était-il celui qui permettait de le franchir ? Je n'en ai jamais entendu parler ni n'ai trouvé d'indication, pure hypothèse. Curieusement, si la feuille du cadastre Napoléon intitulée « village » porte le tracé du ruisseau en couleur bleue, celle nommée « Chemin Français » (un extrait ci-dessus) n'indique plus rien sur la prolongation du ruisseau de La Forgue en aval de la Grand Route.

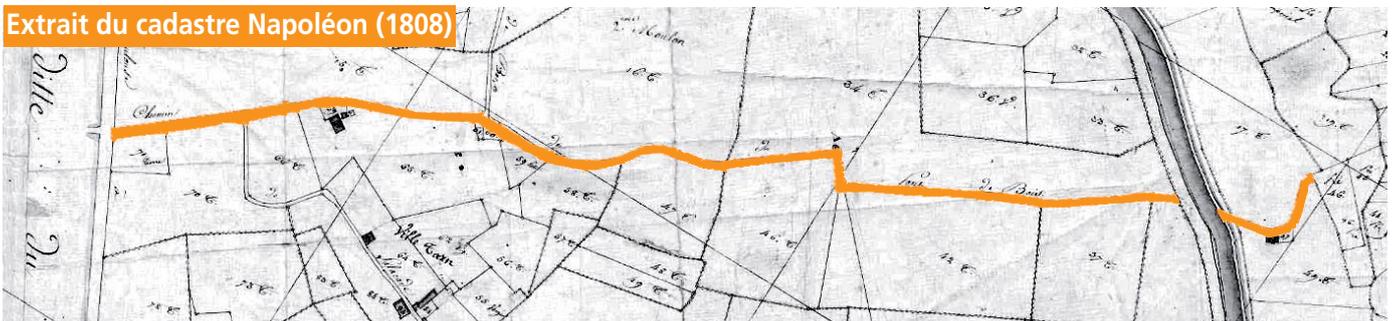
Quelqu'un a-t-il une piste, une explication ?

Y. Lambœuf

¹ Beaucoup plus pratique cette désignation mais oh combien moins descriptive.

² L'emprise inclut la partie navigable, les berges, les chemins de halage et de contre-halage, les fossés et éventuels talus du terrassement, en général elle mesure de l'ordre de 60 mètres.

Extrait du cadastre Napoléon (1808)



Les nouvelles miellées au Lycée Agricole

Les récoltes de miel ont commencé depuis un mois. En effet, la chaleur a forcé et maintenu les floraisons. De ce fait les abeilles ont eu une activité très importante.

Le miel « unifloral » est récolté à la fin de la floraison, un miel « multifloral » est récolté à l'automne. Les miels déjà récoltés : le miel de colza (qui cristallise), le miel d'acacia (toujours liquide). Les tilleuls commencent à fleurir. Ensuite fleuriront les châtaigniers en moyenne montagne. Le miel est contrôlé par analyse : il contient 80 % de pollen de la fleur annoncée.

■ La ferme du lycée agricole pratique la transhumance des ruches.

Pour l'acacia et un peu plus tard le châtaignier, les ruches et leurs essaims sont transportés en moyenne montagne ariègeoise.

Les « hausses » parties hautes de la ruche qui contiennent les « cadres » remplis d'alvéoles sont mises en chambre chaude à 40° : ce traitement déshydrate le miel, puis le ramollit. Il sera ainsi plus facile à extraire. On enlève la couche de cire qui bouche les alvéoles (désoperculeur), puis par un extracteur centrifuge on sépare le miel de la cire restante.

La récolte du miel de colza est très bonne : 800 kg ce printemps pour 300 kg en 2010. Cette année, par la chaleur et la sécheresse les miels seront très « typés ».

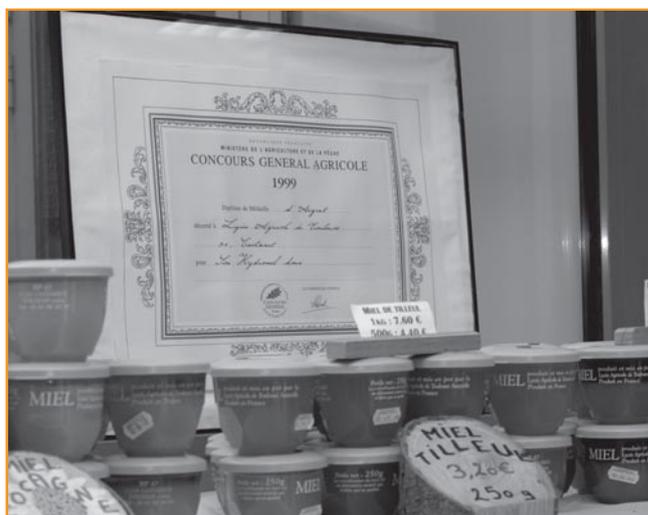
■ L'exploitation du lycée agricole est aussi spécialisée dans la sélection des essaims d'abeille.

Le CESAM Centre d'Expérimentation et de Sélection Apicole de Midi-Pyrénées est installé dans le Centre d'exploitation du Lycée agricole.

Sa mission est de produire des colonies d'abeilles en bonne santé, d'échanger avec les apiculteurs informations et souches, d'utiliser l'insémination artificielle, etc... Par la suite des cellules royales, des reines vierges et des reines fécondées seront mises à disposition des apiculteurs.

Le CESAM vendra cette année 120 essaims auprès d'apiculteurs professionnels et aussi auprès d'amateurs.

Pierrette Villardry





Novembre prochain : la fin de la télévision hertzienne de Papa

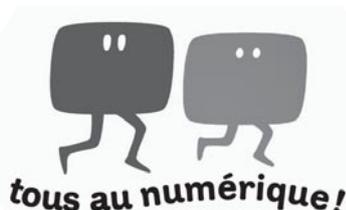
Depuis les premiers balbutiements expérimentaux, depuis la création de la RTF et la diffusion du premier journal télévisé le 29 juin 1949, capté par 3000 postes, la technique de diffusion des images de télévision a fortement évolué.

Aujourd'hui, satellite, câble, ADSL apportent bien mieux que le râteau sur le toit mais ils ne le suppriment pas pour autant. La télévision analogique terrestre permet encore aujourd'hui la diffusion de 7 chaînes nationales dont 3 chaînes gratuites du service public de l'audiovisuel. La vieille technique du début ne subsiste encore que pour quelques semaines mais avec les dernières évolutions l'antenne-râteau sur le toit permet de recevoir bien plus.

■ Aujourd'hui la Télévision Numérique Terrestre

La révolution numérique est en marche. Après d'autres technologies, elle a atteint la télévision : câble, satellite et ADSL diffusent des signaux numériques permettant la disponibilité de nouveaux services et un accroissement conséquent de la qualité technique de la réception. Or ces modes de diffusion ne sont accessibles que sur abonnement payant. Ils ne sont donc pas compatibles avec la notion de service public : financement global par la redevance et libre accès pour tous. Pour corriger cela, le système historique qui a atteint ses limites techniques est maintenant remplacé par un procédé plus performant, la télévision numérique terrestre (TNT). La TNT a été déployée progressivement, depuis 2005, elle est aujourd'hui reçue sur la plus grande partie du territoire (78 % de la surface de la France métropolitaine) et 95 % de sa population. En région toulousaine et à Auzeville, la TNT est fonctionnelle depuis plusieurs années avec un niveau de service nominal. À ce jour, avec une antenne-râteau, elle permet la réception de 19 chaînes nationales gratuites dont toutes celles du service public de « France Télévisions ». S'y ajoutent 9 chaînes payantes et les télévisions locales, T.L.T. pour ce qui nous concerne.

Utilisant le même réseau d'émetteurs et la même gamme d'ondes hertziennes que la télévision analogique, la TNT présente l'avantage de pouvoir conserver



l'installation existante, avec d'éventuelles adaptations (mineures ou plus profondes selon son état).

■ Comment recevoir la TNT dès aujourd'hui ?

Les cas sont variés et sont fonction de votre type d'habitat, de l'âge de l'installation et du récepteur. Si vous n'y connaissez pas grand-chose, une bonne initiative : évoquez le sujet et partagez l'expérience avec vos voisins proches.

Côté antenne et équipements d'acheminement du signal depuis le toit jusqu'au salon, la TNT exige un niveau de qualité qui peut nécessiter la modernisation du matériel ancien. La responsabilité incombe au propriétaire et/ou au gestionnaire de copropriété.

- Pour nombre de cas, les opérations nécessaires ont peut-être déjà été réalisées depuis 2005. Si vos voisins du même immeuble reçoivent plus de 6 chaînes nationales gratuites par la TNT, vous avez déjà la TNT dans votre bâtiment.
- Pour les immeubles d'habitation avec antenne collective et pour les logements connectés à un réseau de télédistribution, c'est à l'opérateur de l'installation collective et/ou de télédistribution de vérifier que l'installation est à niveau pour la TNT, de procéder aux adaptations éventuelles et d'informer les usagers desservis. Avant d'entreprendre de vous équiper vérifiez auprès du syndic. Pour ce qui est des lotissements dotés d'un réseau communal de télédistribution, les adaptations d'antenne et de télédistribution ont été effectuées en 2005. Depuis cette date, sous réserve de votre installation intérieure et de votre récepteur, vous avez accès à la TNT.
- Pour les maisons individuelles, le propriétaire doit faire les vérifications et adaptations ou les faire réaliser par un entrepreneur de son choix.

Attention, une installation vétuste (antenne extérieure et câbles de descente datant de plus de 20 ans) peut s'avérer inopérante en TNT. Notez que si la réception des 3 premières chaînes est médiocre, il est vraisemblable que la TNT ne puisse être reçue par votre installation



sans rénovation, adaptation. De même les antennes et les éventuels amplificateurs de conception ancienne peuvent aussi ne pas capter tous les canaux de la TNT.



Simplification du système d'antenne sur le toit



Côté récepteur, la situation est facile à appréhender.

- Avec les récepteurs postérieurs à mars 2008, la réception est possible à la seule condition du réglage adéquat des chaînes.
- Pour les récepteurs plus anciens, il faut intercaler un adaptateur TNT entre l'arrivée antenne et la prise péritel, le mettre en service et le régler.
- Ceux de plus de 30 ans (y en a-t-il encore en fonction ?) n'ont pas de prise péritel, ils sont donc inadaptables. Seule issue, la réforme.

■ Que se passera-t-il le 8 (ou le 29) novembre ?

TDF arrêtera définitivement les émetteurs qui diffusent les 7 chaînes analogiques dans notre région : le 8 novembre pour les émetteurs de Midi-Pyrénées. Pour certains quartiers d'Auzeville la meilleure réception est obtenue en captant l'émetteur du pic de Nore qui sera basculé 3 semaines plus tard le 29 novembre. Donc, pour continuer à recevoir des programmes de télévision, vous devrez avoir un autre mode de réception des programmes (ADSL, satellite) ou recevoir la TNT. Si vous êtes parmi les 10 foyers sur 100 qui n'utilisent que la télévision traditionnelle, vous devrez vérifier la capacité de votre installation à fonctionner en TNT et faire ou faire faire les modifications nécessaires, d'ici à novembre.

La région toulousaine sera une exception. En effet l'émetteur de Bonheure desservant une grande partie de l'agglomération et de notre commune sera définitivement arrêté et remplacé par un autre émetteur dans le voisinage. À sa mise en service, quelques semaines avant le changement du 8 novembre, les canaux des chaînes seront modifiés. Il faudra relancer la recherche automatique des chaînes pour retrouver la TNT.

■ Que faire sans attendre le 7 (ou le 28) novembre au soir ?

Si vous recevez la télévision par satellite ou ADSL, vous n'êtes pas concerné.

Si vous ne voulez pas souscrire aux offres satellite ou ADSL, vous devrez passer à la TNT, pour un budget qui doit rester mesuré. Mettez à profit ces quelques mois pour évaluer la situation de votre installation, consulter les techniciens et intervenants sérieux du secteur et faire apporter les modifications nécessaires. Prenez en compte qu'à l'approche de l'échéance, installateurs et revendeurs seront fortement sollicités. Considérez aussi que, profitant peut-être de la surcharge des professionnels sérieux, des démarcheurs proposeront des offres mirobolantes pour des services nouveaux dont vous ne serez jamais utilisateurs et dont il faut surtout redouter que seul le niveau élevé des prix soit garanti.

Si votre installation est récente ou a été modernisée voici peu, il est possible que vous n'ayez qu'à acheter et installer l'adaptateur, pour un téléviseur de plus de 3 ans. Au pire, avec une installation vétuste comprenant un seul téléviseur un peu ancien, vous devrez :

- remplacer toutes les antennes et coupleurs par une unique antenne mieux adaptée aux canaux TNT,
- remplacer la totalité du coaxial par un câble de descente unique, au standard actuel de performance et direct de l'antenne au récepteur,
- changer les éventuels pré-amplis et amplis si ceux en place ne sont pas adaptés pour tous les canaux TNT,
- acquérir un adaptateur.

Le GIP France Télé Numérique a été créé pour assurer une information publique non commerciale, procurer assistance et aides tout au long de la transition et pour créer et faire fonctionner un réseau de professionnels agréés qui, prenant des engagements précisés dans une charte, sont labellisés. En plus d'informations utilisant les médias, des dépliants seront mis à disposition dans des points d'information, un guide sera distribué à tous les foyers et un centre d'appel est d'ores et déjà ouvert au :

0970 818 818

(du lundi au samedi de 8h00 à 21h00, prix d'un appel local).



■ Qui peut vous aider ?

Ecoutez les campagnes d'information, faites confiance à votre fournisseur et votre antenniste habituels. Par contre, recevez avec grande circonspection toute initiative que vous n'avez pas sollicitée.

Pour lever le doute, téléphonez au 0970 818 818 : vous y obtiendrez des informations utiles, en particulier celles sur l'aide qui sera mise en place au bénéfice des foyers « vulnérables aux changements technologiques » (>70 ans et/ou handicap >80 %).

Si votre situation s'avérait rebelle aux adaptations techniques communes, vous serez peut-être éligible à un soutien financier pour un traitement technique spécifique. Mais n'espérez pas faire moderniser sans frais une installation obsolète.

■ Attention arnaques !

Les démarcheurs à domicile ou par téléphone ne travaillent pas tous pour des escrocs, cependant considérons ce qui a déjà eu lieu : depuis novembre 2009, progressivement zone par zone, près des deux tiers du pays est déjà passé au numérique ; en corollaire, ventes abusives et escroqueries par ruse sur le thème TNT ont été multipliées progressivement zone après zone.

Vous n'êtes pas technicien mais maintenant vous êtes informé d'une nécessaire vérification et de possibles interventions à faire prochainement.

Alors, prenez dès à présent l'initiative de contacter un professionnel de votre choix ; si vous n'êtes pas à l'aise avec ces techniques, faites vous accompagner d'un ami ou proche lors de sa visite.

Par la suite, si des démarcheurs vous sollicitent vous pourrez leur répondre que vous êtes déjà équipé. Mais faites encore attention à ceux qui vous proposeront de parfaire votre équipement en vous vendant des téléviseurs, des services, systèmes complexes et autres ensembles ou kits, labellisés « spécial passage au numérique », dotés de fonctions sophistiquées dont vous n'avez pas besoin et inutilisables sauf à pratiquer intensément après un stage spécifique de formation.

Si à l'occasion de cette évolution vous envisagez de moderniser et compléter votre équipement afin de bénéficier pleinement de la technique moderne (écran plat 16/9 grande diagonale, TV-HD, enregistreur numérique...), ne souscrivez pas aux offres tout en un, de pied en cap qui pourront vous être proposées, assorties de crédits prodigieux.

Procédez en deux temps :

- vérifiez et adaptez votre installation actuelle en vue du 8 (ou du 29) novembre ;
- puis, en fonction des possibilités nouvelles de réception que vous aurez trouvé avec la TNT, vous vous équipez du matériel qui répond à vos besoins et aux moyens que vous souhaitez (et pouvez) y consacrer.

Y. Lambœuf

Un petit geste de solidarité

En 2001, à l'initiative de Jean-Marie BIGARD, l'association « Un bouchon un sourire » est créée.

Quelques années plus tard, elle devient « Solidarité bouchons 31 ».

Elle a pour but d'aider localement des personnes handicapées à la pratique du sport (natation, basket, danse, athlétisme etc...) et à leur apporter une aide matérielle dans leur quotidien.

Pour cela, l'association récupère des bouchons « alimentaires » (eau, soda, lait... en plastique) qui sont vendus à une usine de retraitement. Celle-ci les recycle en caquettes pour fruits et légumes, poubelles, tuyaux pour le bâtiment, manches d'outils etc...



En Haute-Garonne, quelques 30 tonnes de bouchons sont récoltées chaque année.

Chaque tonne est payée à l'association entre 200 et 230 € mais un fauteuil pour un joueur de basket coûte 4 000 € et un chien guide d'aveugle 15 000 €...

**Alors ne jetez plus vos bouchons !
Portez les à la Mairie.**

Par ce geste, vous aiderez des personnes handicapées et vous ferez un geste pour la planète en réduisant, même modestement, vos déchets.

Gino Furlanetto

État civil

de février à mai 2011

■ NAISSANCES

- Judith Jany Barbara MOLIGNIER 26 février
- Vianney Malo ESCASSUT 3 mars
- Brice FARRE 5 mars
- Léonie POULY 10 mars
- Maëlie Enéa CONTRAIRES 12 mars
- Raphael EGELER 20 mars
- William ROFFE 23 mars
- Hinde Issra MEGHICHE 27 avril
- Lésia Margot Eliette MATTEI 1^{er} mai
- Thomas SALES 23 mai
- Elsa Keran ISMALDJEE 27 mai
- Céleste Marie AMAT 7 juin



■ MARIAGES

- Samira BOUKHRIS et Rachyd BOUZIANI 30 avril
- Sophie Irène TURON-VICIERES et Thibaut Jacques Pierre RIVES 21 mai
- Christine MIANI et Dominique Jean Gaston COPPIN 1^{er} juin



■ DÉCÈS

- René LELLI 20 février
- Pierre Jean Marie BALAROT 10 mars
- Agnès GAMBA veuve PARMANTIER 11 mars
- Petra ANTOLIN veuve SOLAZ 1^{er} avril
- Jacques VERSAVEAU 22 avril
- Eva CHARBONNIER veuve PINA 31 mai

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.



Hommage

Jean Balarot, Auzevillois de toujours, depuis 88 ans, nous a quitté sans grand remue ménage, un matin de mars dernier. Son nom ne vous dit peut-être pas grand-chose,

mais c'est l'un des derniers représentants de l'Auzeville rural authentique. L'Auzeville d'avant les premiers lotissements, jusque vers 1965... mais sachant qu'en sa qualité de conseiller municipal de 1965 à 1971, il a été un des artisans de la transformation vers le village d'aujourd'hui, voilà une raison supplémentaire pour ce bref hommage.

Vous l'aviez sans doute aperçu... dans la partie ancienne du village, vers l'ancienne mairie (qui au passage était l'école où il avait passé son certificat d'étude). Et vers l'ancienne mairie, il y a une vigne : la vigne de Balarot. Et la maison basse en face, comprenant un hangar qui jouxte la rue, c'est plus précisément là que vous l'avez vu ou rencontré. Pendant longtemps, vétéran appuyé sur son portail gris puis assis dans son entrebâillement, il semblait surveiller la vigne mais se réjouissait de l'animation liée au passage et aimait à discuter avec les passants. Célibataire, agriculteur resté rebelle au machinisme, il était un travailleur manuel acharné. Il n'avait pas non plus succombé aux *media*. S'il se tenait au courant c'était par les journaux et magazines, pas par la lucarne électronique. Il n'avait que bien peu quitté le village : en 1940 pour le STO dont il était revenu atteint d'une lourde pathologie pulmonaire et en 1989 pour aller à Lyon à l'occasion du mariage de son petit neveu Jean-Jacques.

Ainsi, il incarnait l'image d'une vie rurale que d'aucuns, à tort, trouveront rétrograde mais qui ne l'avait jamais empêché de porter cultures et valeurs, de s'intéresser aux autres et à la société. Bon vivant, aimant la rigolade, gourmet et cuisinier, il aimait aussi partager en épicurien les bonnes choses que lui fournissaient son jardin et sa vigne.

*Y. Lamboeuf,
aidé de l'hommage qu'avait dit J.-J. Escot pour ses obsèques*



Pharmacies de garde

Juillet	Août	Septembre	Octobre
3 Buisson	7 Lauragais	4 Auzeville	2 Tolosane
10 Rabaudière	14 Sperte	11 Lepargneur	9 Collège
14 Tolosane	15 Sperte	18 Buisson	16 Martineau
17 Tolosane	21 Martineau	25 Rabaudière	23 Lauragais
24 Collège	28 Occitanie		30 Lepargneur
31 Popineau / Vergne			

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Auzeville (Dubois / Réveillon)	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Bec / Debuissou)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Blanc / Carpentier)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71

Carnaval 2011



Et aussi la St Jean, Faites de la musique

